Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION D'AUTOSTOCK INC.
Téléphones cellulaires à partir de 395 $

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1 OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPÉCIALE SANS FRAIS
SERVICE EXPRESS 1 JOUR 336-4444 40 SUCCURSALES

Aujourd'hui: Nuageux, froid, neige légère
Minimum — 18° Maximum — 11°
Demain: Nuageux, neige légère DÉTAILS PAGE E 14

• MONTRÉAL, SAMEDI 16 FÉVRIER 1991 107e ANNÉE Nº 116 210 PAGES, 16 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 2 00 1,50 $ Taxes en sus

Aujourd'hui

«Propagande», «piège», «farce cruelle»

Les coalisés rejettent l'offre conditionnelle de Bagdad de se retirer du Koweït

d'après AFP et Reuter

Pour la première fois depuis l'annexion de son petit voisin, l'Irak a fait, hier, une offre détaillée de retrait conditionnel du Koweït. Cette déclaration irakienne qui avait fait naître un éphémère espoir de paix, a été catégoriquement rejetée par le président George Bush qui a appelé l'armée et le peuple irakiens à se débarrasser de Saddam Hussein. La Grande-Bretagne, la France, les États du Golfe, la Syrie et l'Égypte ont appuyé la décision de Washington, cependant que l'URSS accueillait l'initiative irakienne avec «satisfaction et espoir».

Au trentième jour de la guerre du Golfe, le Conseil du commandement de la révolution (CCR) irakien, l'instance dirigeante en Irak, dans un communiqué publié hier en début d'après-midi, a fait connaître les cinq conditions exigées par l'Irak pour se conformer à la résolution 660 du Conseil de sécurité des Nations-unies.

Adoptée le 2 août dernier, dans les heures qui ont suivi l'invasion du Koweït par l'armée irakiennes, la résolution en question demande le retrait immédiat et inconditionnel des troupes de Bagdad de l'émirat.

Le communiqué du CCR ne précise pas que le président Saddam Hussein présidait la réunion au cours de laquelle le principe du retrait irakien du Koweït a été accepté. Habituellement, les communiqués indiquent que le CCR s'est «réuni sous la présidence» de Saddam Hussein. Cette absence de précision a déclenché des rumeurs, non confirmées, de coup d'État.

Le CCR souligne qu'en échange de l'annonce de sa promesse de «coopération», l'Irak exige un cessez-le-feu total, l'annulation de toutes les résolutions de l'ONU adoptées contre l'Irak depuis le début de la crise, le retrait de toutes les forces étrangères et de leur matériel de la région dans un délai d'un mois à dater de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Il demande également le retrait d'Israël de tous les territoires arabes, y compris le Golan (syrien) et le Liban, la garantie des «droits historiques» de l'Irak sur terre et sur mer, le non retour au pouvoir au Koweït de la dynastie al Sabah.

Le CCR pose également quatre conditions pour l'après-guerre: Bagdad exige des alliés de reconstruire ce qu'ils ont détruit, demande l'annulation de ses dettes envers les pays du Golfe et les États «qui ont pris part à l'agression», des arrangements de sécurité régionaux «sans ingérence extérieure», le refus de toute «base militaire étrangère et de toute autre forme de présence militaire étrangère» dans la région du Golfe.

Alors que des tirs de joie accueillaient l'annonce irakienne à Bagdad et que l'OLP, la Jordanie, la Libye, le Yémen se félicitaient de cette décision, Washington, Londres et Paris, qui ont envoyé les contingents les plus importants de la force multinationale, ont rejeté l'offre irakienne, après un moment d'hésitation dû essentiellement au fait que l'annonce irakienne sur les fils de l'agence irakienne INA a été faite par petits morceaux.

Le texte irakien a en fait fait vivre une sorte de matinée des dupes aux Américains qui, au moins pour ceux de la côte est, ont entendu, en prenant leur petit déjeuner, radios et télévisions annoncer que Saddam Hussein ac-

VOIR OFFRE EN A2

Arts et spectacles

D 1 Dumont succède à Duceppe

Cinéma

C 1 «Uranus», un film controversé

Vacances-Voyage

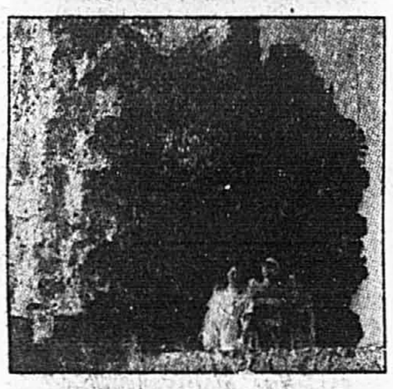

I 1 Un joyau à la Martinique

Le jardinage

L 1 Les giroflées parfumées

Un médecin confirme que Bourassa a été opéré à Montréal

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le premier ministre Bourassa s'est bel et bien fait enlever sa tumeur au dos à Montréal, avant qu'il ne se rende au National Institute of Health (NIH) de Washington, a confirmé, hier, le docteur Franco Marincola, l'un des médecins américains qui ont traité M. Bourassa.

«Quand il est arrivé ici, le mélanome du dos avait été enlevé. Nous ne l'avons jamais opéré au dos mais dans l'aine, pour vérifier les ganglions», d'expliquer le docteur Marincola joint à Washington.

Fin septembre, à Bécancour, le premier ministre Bourassa de retour de son premier passage à Washington avait laissé croire aux journalistes qu'il s'était rendu au NIH, précisément pour l'excision d'une tumeur maligne dans le bas du dos.

Mais même s'il avait été opéré une première fois à Montréal, M. Bourassa savait dès lors qu'il devrait subir une nouvelle opération à Washington, ce qui explique qu'il ait plus tard parlé de l'énorme pression qu'il avait dû subir tout le mois d'août, alors qu'il était aux prises avec la crise autochtone.

Encore jeudi soir, le bureau du premier ministre affirmait que seulement «une biopsie» avait été réalisée à Montréal.

«Opération ou biopsie, dans ces cas c'est la même chose, on enlève le mélanome, toute la lésion», d'expliquer le docteur Marincola.

VOIR MÉDECIN EN A2

L'AGONIE DU TRANSPORT PUBLIC

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Louise Roy, PDG de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, estime que tout le transport en commun est à un tournant et qu'un coup de barre est nécessaire, sinon l'achalandage va continuer à diminuer. Le transport en commun et la STCUM seront condamnés à une lente agonie et Montréal livrée à l'automobile, avec tout ce que cela entraîne: pollution accrue, détérioration de la qualité de vie. **À lire en page G 1**

Une ville sous influence

DAMAS, Syrie

Me semble qu'il manque quelque chose dans le paysage. Quelqu'un plutôt. Je marche depuis des heures dans Damas, le centre, le souk, les gares, les ruelles... Ça m'est venu d'un coup. Saddam! Où est passé Saddam?

Alors que sa face de gros bébé névropathe s'éclate sur tous les murs d'Amman, à Damas, à peine 200 kilomètres plus au nord, pas de Saddam, ni sur les murs, ni dans les vitrines.

Pas de Saddam, mais un autre mongol. Pas pire non plus dans le genre mégalofurieux: Assad. Hafez-el Assad. Le maître absolu de Damas et de la Syrie depuis 20 ans. Des milliards de portraits d'Assad dans Damas, une tête de monsieur tout-le-monde, une tête à vendre des balayeuses électriques. Allez donc imaginer qu'il règne par la terreur.

Curieusement, Assad est du même parti que Saddam. Le Parti baas. Socialistes et panarabiques à l'origine, les baasistes ont pris le pouvoir en Syrie et en Irak dans les années 60. Leur beau programme est vite devenu dictature dans les deux pays, mais dictatures ennemies. La Syrie était d'ailleurs l'alliée de l'Iran lors de la guerre avec l'Irak. On dit qu'Assad déteste Saddam pour le tuer. Ce qui n'est pas seulement une manière de parler: l'autre samedi, en première page du très officiel quotidien *Al Thawra*, un éditorial pressait les Irakiens d'assassiner Saddam Hussein «in cold blood, so that the killing stops in our beloved Iraq».

Voilà pour le paysage officiel.

Mais la rue et le souk pensent tout autrement. On vous l'a sûrement déjà dit.

Parlons-en de la rue. Contrairement à Amman complètement mobilisée, Damas est «normale». La guerre du Golfe, les Scud, les sirènes, tout cela semble très, très loin. Damas respire comme d'habitude, c'est-à-dire à peine. Ce n'est pas la guerre, c'est la peur. Toute la ville est hébétée de peur depuis neuf ans, depuis le dernier soulèvement qui a fait 30 000 morts à Hama le 2 février 82... Les voisins se méfient des voisins. Les amis, des amis. Le père se méfie du fils. La rue est pleine de flics, de délateurs. Selon Amnistie Internationale, la répression exercée par les services spéciaux (les Mukhabarats) atteint des sommets délirants.

VOIR UNE VILLE EN A 2

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	E1 à E9
marchandises	E9, E10
emplois	E10 à E13, H10, H11
automobiles	H12, H13
propositions d'affaires	G2
Arts et spec.	cahiers C et D
Avis	G10, G11, H6
Bandes dessinées	K6
Bridge, Échecs, Timbres	K8
Carr. et prof.	cahiers J et K
Décès	H14
Économie	G1 à G8
Encans	G9, G10
Êtes-vous observateur?	E1
Feuilleton	K7
Habitat	cahier L
Horoscope	K7
Le monde	F1 à F4
Loteries	A8
Maisons d'enseig.	F6, F7
Mots croisés	E4, K7
«Mot mystère»	E7
Radio/Télé	D2, D11
Restaurants	D12, D13
Sports	H1 à H9

Les militants vont trancher, signifie Jean Allaire aux ministres fédéralistes

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Les Claude Ryan, Pierre Paradis et même Gil Rémillard auront beau prendre leurs distances avec le rapport Allaire, ce sont les militants de la base qui trancheront la question de la position constitutionnelle du Parti libéral du Québec.

Le rappel à l'ordre est tombé hier, sans appel, lancé par le président du comité constitutionnel du PLQ, M. Jean Allaire, à l'endroit de ceux qui tenteraient de discréditer le rapport, fruit de dix mois de consultation.

Les ministres peuvent dire ce qu'ils veulent, ce sont les militants qui vont trancher,» a soutenu hier M. Allaire.

M. Philippe Garceau un autre membre du comité Allaire fut encore plus percutant: «Je suis un peu choqué par les déclarations des ministres. Ils profitent de leur siège, de leur poids dans le parti et avec trois ou quatre micros sous le nez, ils discréditent le travail du comité,» a-t-il lancé.

Selon M. Garceau, pour les simples militants qui ne partagent pas leurs vues, «c'est une bataille inégale» lorsque des ministres — à plus forte raison des gros canons comme MM. Ryan, Paradis et Rémillard — tentent d'orienter un débat qui devrait être fait sur le parquet du congrès.

Pour M. Garceau une seule chose peut expliquer que tant de ministres insistent publiquement sur le fait que le rapport Allaire n'est qu'une base de négociation. «Ils sentent que leur thèse fédéraliste est en train de s'écrouler, tous les moyens sont bons pour la maintenir. Il y a un peu de panique dans ces prises de position», de lancer M. Garceau.

Représentant des associations de comté de la région de Laval, président de celle de Vimont, M. Garceau était l'un des plus ardents «souverainistes» au sein du comité Allaire.

Depuis la publication du rapport Allaire, fin janvier, les ministres Claude Ryan, Pierre Paradis et Gil Rémillard ont tour à tour pris leurs distances avec les conclusions du rapport, qui préconise le rapatriement de très nombreux pouvoirs d'Ottawa et un référendum sur la souveraineté du Québec, à l'automne 1992, en cas d'impasse des pourparlers. Le rapport Allaire sera au centre des discussions lors du congrès du PLQ, du 8 au 10 mars, où les 3600 délégués attendus décideront de la position constitutionnelle de leur parti.

Dernier en lice, M. Gil Rémillard précisait jeudi que, pour lui, le rapport Allaire constituait «une maison» dont les pièces pouvaient être modifiées. «Pour nous le rapport Allaire est un document

VOIR ALLAIRE EN A2

■ **IRAK: Le geste de l'Irak est une habile manoeuvre politique, juge un expert en affaires militaires, mais insuffisante pour sauver Saddam Hussein.** *page F 1*

■ **ISRAEL: Les États-Unis ont marqué hier leur impatience devant les demandes financières de l'État hébreux.** *page F 1*

Armes: un rapport qui ne fait pas l'unanimité

■ **Le comité spécial sur le contrôle des armes à feu a déposé hier son rapport, qui recommande notamment d'interdire l'importation de toutes les armes militaires et para-militaires, et de restreindre la possession et l'usage de toute arme semi-automatique — comme celle de Marc Lépine — «qui n'est pas utilisée strictement pour la chasse». Mais deux membres du comité n'ont pas signé le rapport le jugeant pas assez vigoureux.** *À lire en page F 5*

SPEC ÉLECTRONIQUE
Électronique Dumoulin
8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval

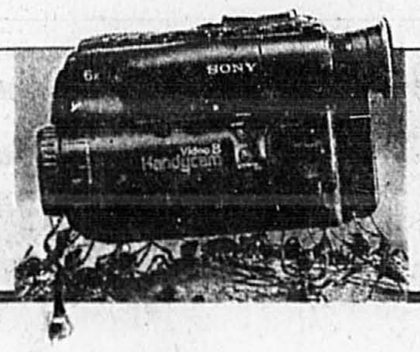

LÉGÈRE
«On lui avait dit à Marcel que sa nouvelle caméra était la plus petite, la plus légère et la plus facile à transporter!»
Poids: 700 g
Dim.: L 7 po x H 5 1/2 po x P 6 5/8 po

RABAIS 100 $ jusqu'au 1 mars 1991
pour 1 099 $

LA CCDTR4
* CAMÉRA VIDÉO 8
* 2 HEURES SUR UNE CASSETTE
* VISEUR ÉLECTRONIQUE
* PÈSE MOINS DE 28 ONCES
* OBTURATEUR NUMÉRIQUE À VITESSE VARIABLE
* ZOOM MOTORISÉ 6:1
* FONCTION MACRO
* TITRAGE
* MISE AU POINT AUTOMATIQUE
* FONDU AU BLANC AVEC SON SYNCHRONISÉE

SONY

DIMANCHE DANS *LA PRESSE*

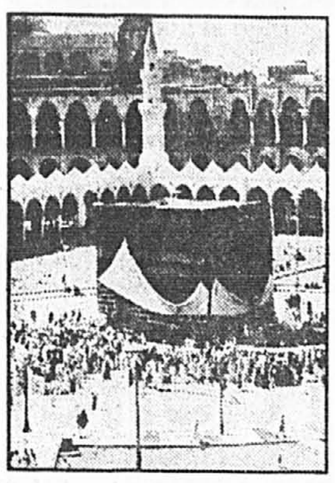

L'ISLAM: Les Occidentaux ont souvent des images simplificatrices et réductrices de la religion musulmane. On met souvent dans le même sac, sans aucune distinction, Saddam Hussein, l'ayatollah Khomeiny, les militants du Hezbollah et les centaines de millions d'hommes et de femmes qui, à travers le monde, cinq fois par jour, prient Dieu en lui donnant le nom d'Allah. Le journaliste Jules Béliveau nous fait découvrir cette religion de paix qui est pratiquée par un milliard de personnes dont près de 150 000 au Québec.

La mort de Paul McKinnon: période de probation prolongée pour le policier impliqué

On attend le rapport du coroner

MARTIN PELCHAT

■ Le directeur du Service de police de la CUM, Alain Saint-Germain, a décidé de prolonger la période de probation de l'agent Serge Markovic, du district 15, le chauffeur de la voiture de patrouille qui a heurté mortellement le jeune Paul McKinnon, le 25 octobre dernier devant le Collège Loyola, dans l'ouest de Montréal.

M. Saint-Germain en a informé récemment dans une lettre le docteur Jack Klein, porte-parole du groupe ANPAT (Aidez-Nous à Prévenir d'Autres Accidents Tragiques), qui s'est formé autour de la famille McKinnon en novembre.

L'agent Markovic, qui devait obtenir sa permanence au SPCUM en janvier, voit donc sa période de probation prolongée de six mois, soit jusqu'au 29 juillet 1991. D'ici-là, le coroner ayant tenu une enquête publique sur la mort du jeune de 14 ans aura vraisemblablement remis son rapport.

Le docteur Klein accueille avec satisfaction la décision du directeur Saint-Germain d'attendre le rapport du coroner avant d'accorder au policier un statut de permanent. «C'est au coroner de dire ce qui est arrivé et au Procureur général de décider si ce qui est arrivé est criminel», observe M. Klein.

ANPAT entend d'autre part prendre une part active à la prochaine réunion publique de la Commission de la sécurité publique de la CUM, qui aura lieu le 12 mars prochain. Deux sujets sont à l'ordre du jour de cette assemblée: les systèmes d'alarme et les poursuites à haute vitesse.

C'est dans le cadre de la présentation par le SPCUM de son bilan annuel à ce dernier chapitre que les membres d'ANPAT souhaitent un débat sur la vitesse à laquelle peuvent circuler les policiers s'ils répondent à un appel d'urgence. Le jeune McKinnon avait été happé par une voiture de patrouille en ces circonstances.

Paul McKinnon, 14 ans, tué lors d'une chasse à l'homme le 25 octobre dernier.

Au bureau de la vice-présidente de la Commission de la sécurité publique, Léa Cousineau, on rappelle cependant que la politique du service de police quant aux poursuites à haute vitesse et aux appels d'urgence a été revue il y a moins de deux ans. Et que la commission peut formuler des commentaires mais n'a aucun pouvoir de recommandation auprès du service.

INDICE DE L'ACIDITÉ DES PRÉCIPITATIONS
du 14-15 FÉVRIER 1991

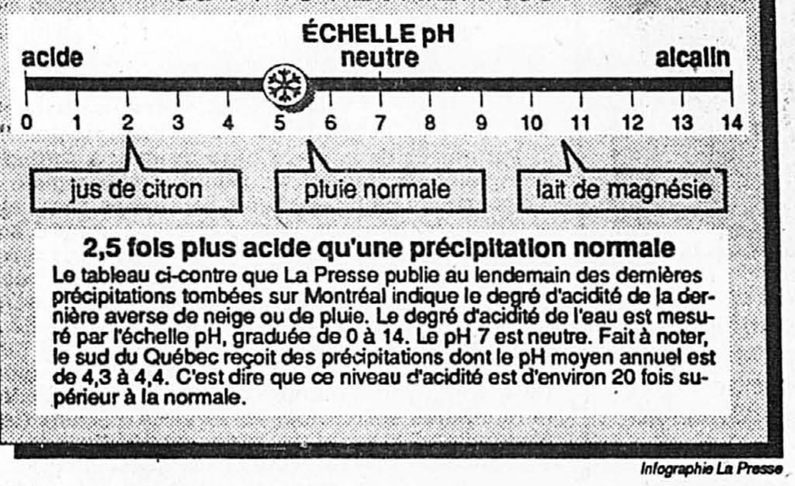

2,5 fois plus acide qu'une précipitation normale

Le tableau ci-contre que La Presse publie au lendemain des dernières précipitations tombées sur Montréal indique le degré d'acidité de la dernière averse de neige ou de pluie. Le degré d'acidité de l'eau est mesuré par l'échelle pH, graduée de 0 à 14. Le pH 7 est neutre. Fait à noter, le sud du Québec reçoit des précipitations dont le pH moyen annuel est de 4,3 à 4,4. C'est dire que ce niveau d'acidité est d'environ 20 fois supérieur à la normale.

Infographie La Presse

La Quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres 865 — à quatre chiffres 3229

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS005692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

07-6-01

SAMEDI 16 FÉVRIER 1991

SUITE DE LA UNE

Conditions de l'Irak

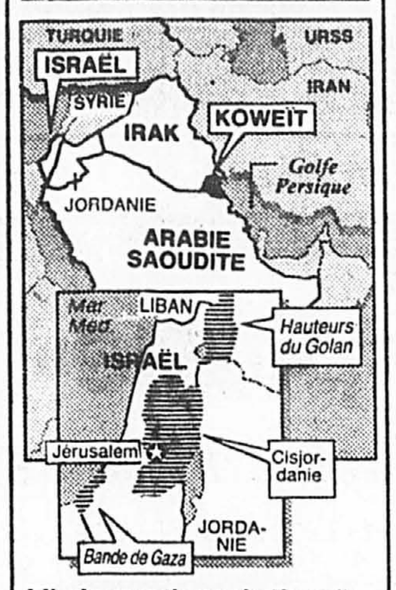

L'Irak se retirera du Koweït aux conditions suivantes :

- L'évacuation doit être liée à un retrait parallèle, par Israël, des territoires arabes qu'il occupe.
- Les forces de la coalition multinationale déployées dans le Golfe doivent se retirer dans un délai d'un mois après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.
- L'annulation de toutes les résolutions de l'ONU votées pour condamner l'invasion irakienne du Koweït, contraindre l'Irak à évacuer l'émirat, lui imposer des sanctions économiques et autoriser le recours à la force.
- La mise en oeuvre d'une procédure «démocratique véritable» pour décider de l'avenir du Koweït.
- Le versement de réparations de guerre à l'Irak et l'annulation de sa dette.

Résolution 660

Texte de la résolution 660 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 2 août dernier.

«Le Conseil de sécurité,
Alarmé par l'invasion du Koweït le 2 août 1990 par les forces militaires de l'Irak:
Considérant qu'il y a dans l'invasion irakienne du Koweït une rupture de la paix et de la sécurité internationales;
Agissant en vertu des articles 39 et 40 de la Charte des Nations Unies:

1. *Condamne l'invasion irakienne du Koweït,*
2. *Demande à l'Irak de retirer immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces vers les positions qu'elles occupaient le 1er août 1990,*
3. *Appelle l'Irak et le Koweït à engager immédiatement des négociations intensives pour régler leurs différends et soutient tous les efforts en ce sens, notamment ceux de la Ligue arabe,*
4. *Décide de se réunir à nouveau si cela est nécessaire pour étudier d'autres mesures afin d'assurer l'application de cette résolution.*

AP

OFFRE

«Propagande», «piège», «farce cruelle»

ceptait de se retirer du Koweït. M. Bush a lui-même admis qu'il avait cru au début que le président irakien était prêt à un retrait sans conditions.

Mais la lecture après traduction de l'intégrale du texte irakien, capté par les services d'écoute américains, a eu l'effet d'une douche froide sur les analystes du département d'État et de la Maison Blanche. Non seulement les Irakiens répétaient les exigences qu'ils formulaient depuis le mois d'août, déjà inacceptables pour Washington, mais ils en ajoutaient d'autres encore moins recevables.

Après avoir lu devant les télévisions une première réaction sceptique mais ne rejetant pas d'emblée le texte irakien, le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, déclarait à des journalistes que l'humeur de l'administration était plutôt à la déception. Une heure plus tard, le président, qui s'adressait à une association de scientifiques, mettait un point final aux hésitations et aux espoirs.

Notant tout juste que pour la première fois, l'Irak envisageait un retrait du Koweït, il rejetait sans appel la déclaration irakienne, en soulignant qu'il avait l'accord des alliés de la coalition. Qualifiant cette déclaration de «farce cruelle», M. Bush a affirmé que les forces de la coalition poursuivraient leur offensive pour forcer les Irakiens à se retirer du Koweït envahi le 2 août dernier. Mais, a-t-il ajouté, il y a un moyen autre que la guerre pour parvenir à cette fin, «c'est que l'armée et le peuple irakiens prennent les choses en main pour forcer Saddam Hussein à se retirer».

C'est «une feinte et une tromperie», a enchaîné le premier ministre britannique John Major pour qui le seul élément «positif» est que le président irakien semble désormais convaincu qu'il «ne peut pas gagner la guerre».

Le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler, a déclaré que «la seule chose positive qu'on puisse dire de cette déclaration, est qu'en reconnaissant la résolution 660, le président Saddam Hussein semble finalement reconnaître publiquement que le Koweït n'est pas la 19e province de l'Irak».

Pour le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, l'offre de Badgad de se retirer du Koweït est assortie de trop de conditions pour être acceptable mais qu'elle méritait d'être étudiée sérieusement. Le premier ministre canadien a indiqué que les bombardements de l'Irak par la coalition internationale devaient continuer, rappelant que la résolution de l'ONU exigeait le retrait inconditionnel de l'Irak du Koweït.

La proposition irakienne «ne peut être retenue» car elle ne répond pas aux exigences et multiplie les conditions», a estimé le président François Mitterrand pour qui il s'agit d'une «diplomatie de propagande». De son côté, le chancelier allemand Helmut Kohl a jugé la proposition irrecevable, alors que Rome et Madrid étaient beaucoup moins réservés.

Quant aux six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ainsi que l'Égypte et la Syrie, ils ont «rejeté totalement» la proposition de Bagdad, a annoncé au Caire le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Esmat Abdel Méguid. Le président Hosni Moubarak a jugé les conditions irakiennes «impossibles» et le chef du gouvernement koweïtien ne trouve «rien de nouveau» dans le projet irakien.

En Israël, le premier ministre, M. Yitzhak Shamir, a estimé que «la dernière phase de la guerre» était commencée. De son côté, le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a estimé que la proposition irakienne est un «piège» et une opération de relations publiques.

En revanche, le porte-parole du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, M. Vitaly Ignatenko, a déclaré que l'URSS s'attend à ce que «de très sérieuses négociations aient lieu à Moscou», à la suite de la proposition conditionnelle de l'Irak de se retirer du Koweït.

M. Gorbatchev est «tout à fait satisfait» de l'offre irakienne. Mais il faut encore attendre l'arrivée à Moscou de l'envoyé spécial du président irakien Saddam Hussein, a ajouté le porte-parole. «Je ne sais pas, a-t-il ajouté, si ce sera Tarek Aziz», le ministre des Affaires étrangères dont l'arrivée était prévue demain dans la capitale soviétique.

A la suite de l'annonce irakienne, les 5 membres permanents du conseil de Sécurité se sont réunis à New York, mais les positions de fond n'ont pas varié.

D'autre part, les propositions de Bagdad n'ont rien changé pour l'instant dans les plans militaires de la force multinationale et les porte-parole militaires saoudien et américain à Ryad ont affirmé que les forces alliées continuaient leur mission. Au Pentagone, à Washington, on a réaffirmé hier de la façon la plus claire que les opérations militaires alliées contre les Irakiens resteraient «inchangées» jusqu'à ce que leur objectif, le retrait irakien du Koweït, soit atteint.

Enfin, le bilan des victimes du bombardement d'un abri-bunker à Bagdad mercredi dernier demeure contradictoire. Alors que le responsable du bâtiment déclarait aux journalistes à Bagdad que 306 cadavres ont déjà été retirés des décombres, l'état-major irakien cité par Radio Bagdad indiquait que 293 civils, dont 91 enfants en ont été dégagés. □

ALLAIRE

Les militants vont trancher, signifie Jean Allaire aux ministres fédéralistes

non négociable», réplique sans détours M. Garceau «surpris de voir ainsi M. Rémillard se joindre aux ministres qui veulent teinter le dossier».

«Quand un comté comme Brome-Missisquoi (représenté par Pierre Paradis) dit qu'on a besoin d'études d'impact, cela revient à dire aux membres du comité qu'on a pas fait notre boulot», déplore M. Garceau, confiant qu'un tel amendement sera carrément repoussé par les délégués au congrès.

Plus stoïque, M. Jean Allaire affirme ne pas prendre ombrage des critiques des ministres qui se sont dissociés du rapport de son comité depuis quelques jours.

«Je respecte l'opinion de M. Ryan, mais c'est son opinion à lui, les militants ont décidé», a-t-il dit (le comité a étayé son rapport sur une consultation de plusieurs mois auprès des membres de la base). Lorsqu'on lui rappelle les arguments de l'ancien chef du PLQ, M. Allaire contre-attaque chaque fois.

Il est vrai, comme M. Ryan l'a souligné que les problèmes de l'environnement dépassent les frontières, mais pour les régler il faut toujours partir de la base, des individus, des municipalités et des provinces, maintient M. Allaire. Rien n'empêche que responsable de l'environnement, les provinces s'entendent pour édicter des normes nationales, explique-t-il. Laisser Ottawa exercer une compétence dans le secteur environnemental, c'est risquer qu'il continue ses empiètements qui ont bloqué la construction d'un barrage en Saskatchewan et qui risquent de compromettre la seconde phase de la Baie-James, d'expliquer M. Allaire.

L'abolition du Sénat «n'est pas centrale», reconnait-il d'emblée, mais elle se justifie facilement par les nouveaux pouvoirs qui seraient conférés aux provinces si Ottawa retenait les propositions Allaire. Plus besoin de sénat «triple E» pour les provinces de l'Ouest, explique-t-il.

Il demeure confiant que, pour l'essentiel, la résolution proposée par son comité sera entérinée par le congrès. Une quinzaine, voire une vingtaine de comtés peuvent avoir proposé des modifications, «il n'y a pas de vague de fond» dans les circonscriptions pour modifier le rapport Allaire, constate le président du comité.

Il refuse cependant de dire si le rapport de son comité constitue une base de discussion, ou un tout à prendre ou à laisser. «C'est une question qu'il faut poser aux politiciens», résume-t-il. □

MÉDECIN

Un médecin confirme que Bourassa a été opéré à Montréal

Jamais les médecins de Washington n'ont opéré M. Bourassa dans le dos, insiste-t-il.

Il précise toutefois que l'opération de Montréal était relativement mineure, comparativement à celle pratiquée le 12 septembre à Washington, où des ganglions de l'aine gauche furent prélevés pour analyse. «Le vrai traitement fut réalisé chez nous», affirme le docteur Marincola.

Pour tous les médecins montréalais consultés hier une «biopsie» se résume à prendre un petit échantillon de tissu, une procédure qui serait contre-indiquée dans le cas d'un mélanome, qu'il faut enlever totalement, et le plus tôt possible.

Dans le cas d'un mélanome, même s'il était minuscule, les manuels recommandent une excision de deux centimètres tout autour de la lésion, et d'au moins un centimètre de profondeur, «et ça, c'est certainement une opération», de conclure un médecin.

L'intervention à l'Institut de chirurgie plastique de Montréal, réalisée par le docteur Gilles Frenette, a probablement pris une demi-journée, évalue-t-on. Elle fut vraisemblablement réalisée sous anesthésie locale.

Encore une fois, le chirurgien américain a assuré que M. Bourassa n'avait subi aucun traitement expérimental — le National Cancer Institute est reconnu pour être à la pointe de la recherche. «L'opération fut la plus classique qui soit», assure-t-il.

Il a reconnu que M. Bourassa avait été admis au prestigieux institut sans que son cas ne serve à la définition d'un nouveau protocole — une nouvelle méthode d'opération — comme c'est normalement le cas pour un tel centre de recherche. Comment le premier ministre a-t-il pu être admis? «Franchement je ne le sais pas, moi, mon travail est d'opérer», a-t-il conclu. □

Une ville sous influence

SUITE DE LA PAGE A 1

Damas, la ville des glauques silences. Personne ne parle à personne, ce qui s'appelle parler. Même dans le souk, lieu par excellence de la parole. Encore moins à un étranger. Et surtout pas de politique.

Appelons-le Abdou. Artisan. A étudié aux States. Le premier jour, dans le souk, un échange de 20 secondes: d'où venez-vous, Canada, Canada-good, bienvenue, merci, salut. Vingt secondes... Le lendemain, je repasse devant son échoppe, il m'invite à entrer. Me montre des bijoux anciens...

— Je ne veux rien...

— Je sais. Regardez quand même. Hier, deux minutes après votre passage, quelqu'un est venu me demander si je vous connaissais et qu'est-ce que vous vouliez. Ne vous inquiétez pas, c'est toujours comme ça. J'ai dit que vous cherchiez des bijoux anciens. Que vous alliez sûrement revenir. Pouvez-vous m'aider à immigrer au Canada? J'ai de l'argent...

Abdou m'a superbement résumé la situation: «En Syrie, l'herbe pousse la nuit tellement elle a peur en plein jour!»

— Et Saddam?

— On l'aime la nuit aussi. Mais on ne l'aime pas vraiment. On aime qu'il défie les Américains. On aime qu'il harcèle Israël...

•

Damas, grand théâtre sous influence... Un décor vieux de 5000 ans. Depuis toujours les sacs d'épices sur le trottoir à côté des agneaux égorgés qui pissent leur sang dans les rigoles. Depuis toujours les joueurs de jacquet qui lancent leurs dés au grand café Kamal en tirant sur le bec cuivré de leur narguilé. Et les jeunes femmes dans les pâtisseries qui rient au-dessus de flans aux pistaches arrosés de lait caillé. Tout est en place pour le grand show de la vie. Mais les deux millions d'acteurs ont oublié leur texte. Figurants muets qui se fuient.

Les guirlandes d'ampoules électriques viennent de s'allumer dans la toute petite rue qui passe devant mon tout petit hôtel. Je l'ai appelée la rue aux oiseaux, mais il n'y a pas que des marchands d'oiseaux, il y a aussi des tailleurs, des cordonniers, des boulangers; on entre dans leurs échoppes minuscules en se cassant en deux. On vous offrira le thé. Mais pas la conversation...

La nuit n'a pas dénoué la peur. Elle lui a seulement ajouté une ombre.

•

La Syrie a déjà gagné

On rencontre ici et là des spécialistes du Moyen-Orient (des diplomates par exemple) qui assurent que s'il doit sortir un vainqueur de la guerre du Golfe, ce sera la Syrie (mais pas forcément les Syriens).

D'ailleurs, la Syrie n'a-t-elle pas déjà gagné le Liban? Depuis l'entrée des Syriens dans le camp des coalisés, les Américains détournent pudiquement les yeux du Liban que les troupes syriennes occupent aux trois quarts...

Les mêmes observateurs privilégiés vous font remarquer que le Liban est pour Assad ce que le Koweït est pour Saddam. Le pétrole en moins, il est vrai. Et quand il n'y a pas de pétrole en jeu, les Américains ne déplacent pas leur grande artillerie pour imposer un nouvel ordre mondial, fait qu'on n'en entend moins parler, forcément...

Bref, la Syrie a envoyé 20 000 hommes en Arabie. Officiellement, Assad réclame une solution arabe dans le Golfe. Officieusement, il a énormément besoin de l'aide américaine et saoudienne pour payer l'infatah (c'est le mot arabe pour *perestroïka* économique, conversion à une économie libérale).

Pour revenir à la guerre, d'aucuns craignent qu'en plus d'une grande liberté d'action au Liban, la Syrie pourrait bien gagner aussi toute la Jordanie, si la Jordanie continue d'écoeurer les coalisés comme elle le fait présentement...

À moins qu'Israël ait d'autres projets. À moins que Saddam réussisse à foutre le feu en Syrie et en Égypte. À moins que et à moins que...

À moins aussi, c'est peu probable mais on peut toujours rêver, à moins que tout le monde, en même temps, arrête de faire chier. Personnellement, c'est la solution que je trouverais le plus sympathique. On redeviendrait heureux comme avant. Mais cette fois, promis, juré, on le saurait et on en profiterait. On ferait des papouilles à nos chats et à nos fiancées. On continuerait de voter pour des imbéciles connus, mais doux. On organiserait des championnats du monde de curling. Et allongés sur le gazon, on regarderait passer des nuages en forme de champignons nucléaires. Ça nous rappellerait quelque chose, et on se dirait sacrament Gaston qu'on était cons. Mais cons. □

COMMENT INVESTIR/EN PÉRIODE DE RÉCESSION

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER AUJOURD'HUI DANS La Presse

La Presse

« Ma vie était en jeu... »

ÉRIC TROTTIER

■ «Si le gars avait arrêté de me frapper avec autant d'agressivité, j'aurais pu lui donner ce qu'il demandait, mais il s'acharnait tellement... On aurait dit qu'il me connaissait et m'haïssait au point de vouloir me tuer.»

Aimé Scott, 53 ans, est cet homme d'affaires de LaSalle qui s'est défendu à coups de revolver, jeudi, contre deux voleurs qui tentaient de le soulager de sa cargaison de cigarettes et de son argent.

L'un d'eux, Pierre-Paul Desjardins, 27 ans, a rendu l'âme lorsqu'une balle est allée se loger dans sa poitrine. Desjardins était un individu bien connu de la police. Son complice, un adolescent de 17 ans, est présentement détenu et devra vraisemblablement répondre à des accusations de vol qualifié.

Le distributeur de cigarettes, blessé à la tête et au corps à la suite de plusieurs coups de bâtons de baseball reçus pendant l'attaque, était de retour au travail, hier.

En état de choc, les yeux rougis, l'homme n'a pu dormir le soir suivant cet événement tragique. «Ce qui me dérange le plus, répète-t-il sans cesse, ayant peine à retenir ses larmes, c'est de songer qu'une des balles aurait pu atteindre un simple passant, dans la rue...»

Sa femme Thérèse le décrit comme un homme tendre et affable, «un bon père de famille que tout le monde aime».

M. Scott est un des propriétaires de Services Scoma, une entreprise de distribution de cigarettes. Jeudi matin, comme toutes les semaines depuis une quinzaine d'années, il entreprend sa tournée des bars et restaurants de la métropole pour remplir plus de 300 machines distributrices de cigarettes.

Il attend tranquillement son collègue de travail à l'arrière de sa camionnette, rue Sainte-Catherine, près d'Alexandre-DeSève, quand on frappe à la porte. «Vous savez, souffle-t-il d'une voix tremblotante, quand ça fait plus de dix ans qu'on n'a pas eu de problèmes avec les voleurs, on se méfie moins.»

En conséquence, il ne se doute pas de ce qui se trame à l'extérieur du véhicule. En ouvrant la porte, on lui flanque un coup de bâton de baseball d'une violence inouïe, qui lui fait voir «plein d'étoiles» tout en lui ouvrant une large brèche sur le dessus de la tête. Desjardins entre dans la boîte du camion, tandis que son comparse prend le volant.

Il ne veut pas utiliser son arme

«Le premier coup m'a complètement assommé, se rappelle-t-il avec malaise. Il continuait à me frapper de la sorte, comme s'il tenait absolument à me tuer.»

Plutôt que d'empoigner son arme, Aimé Scott certifie qu'il aurait préféré se battre avec ses mains pour se défaire du brigand. «On y pense sérieusement avant de prendre une arme et de tirer sur quelqu'un. Mais le sang s'est mis à couler de ma tête et ça a bloqué ma vue. Ma vie était en jeu...»

L'homme d'affaires «crinque» d'abord son calibre .38, caché sous le siège du conducteur, pour faire comprendre à son agresseur qu'il est sérieux. Desjardins résiste et le frappe de plus belle. M. Scott tire une première balle. Comme si celle-ci ne l'avait pas atteint, l'individu se rue à nouveau sur M. Scott pour le violenter. «Je n'ai pas eu le choix, j'ai dû tirer plusieurs balles et il s'est affaissé sur moi.»

C'est alors que le complice du voleur abattu s'enfuit, laissant le camion rouler sans conducteur, rue Papineau. M. Scott, reprenant rapidement ses esprits, saisit le volant avant que le véhicule ne fasse de dégâts.

Membre d'un club de tir depuis 13 ans, Aimé Scott détient différents permis de port d'armes qui lui donnent même le droit de se rendre dans une banque avec son revolver, puisqu'il transporte quotidiennement de grosses sommes d'argent. Jamais il ne s'en était servi auparavant.

Dès lundi, il dit vouloir reprendre sa route normale. Il a bien essayé de se trouver un remplaçant pour quelques semaines mais l'employé en question a refusé en apprenant l'histoire.

La vie continue, malgré les appréhensions de sa femme. «Mais à l'avenir je vais barrer mes portes et je n'hésiterai plus à filer si des gens rôdent autour du camion, précise l'homme d'affaires. Je ne voudrais surtout pas en tuer un autre...»

Huit millions pour rénover le Palais de la civilisation

L'exposition «Rome, 1000 ans de civilisation» remise au calendes grecques

GILLES GAUTHIER

■ Un contrat de huit millions $ sera octroyé au début d'avril par le Conseil municipal de Montréal pour la rénovation du Palais de la civilisation de l'île Notre-Dame, maintenant que l'exposition «Rome, 1000 ans de civilisation», qui devait avoir lieu l'été prochain, a été annulée.

Le ministre des Biens culturels d'Italie, Fernandino Facchiano, avait interdit le prêt d'oeuvres d'art à l'étranger à cause des risques découlant de la guerre du Golfe. Il vient de refuser une dérogation demandée au nom de Montréal par les gouvernement du Canada et du Québec.

L'ancien pavillon de la France d'Expo 67 sera notamment «hiverisé» pour permettre la présentation d'expositions aussi bien pendant la saison froide qu'en été.

Le contrat portera à quelque 10,1 millions les sommes qui auront été injectées par la Ville dans ce bâtiment pour des travaux comprenant également la climatisation, le chauffage, le remplacement de surfaces de verre, l'installation d'un monte-charge, etc.

Le budget 1991 du Palais de la civilisation prévoyait des revenus de 4,5 millions, provenant principalement des frais d'entrée à l'exposition, des commanditaires et d'une subvention de 2,3 millions de la Ville.

Le responsable des affaires culturelles au comité exécutif, Joseph Biello, a déclaré hier qu'il demandera au Palais de la civilisation, qui est une société paramunicipale, de présenter de nouvelles prévisions de revenus et dépenses et que la Ville récupérera les sommes excédentaires.

La directrice générale du Palais de la civilisation, Mme Louise Beaudoin, fait sur un autre plan savoir qu'en raison de l'annulation de l'exposition, trois personnes qui ont quitté l'organisme ne seront pas remplacées et que trois ou quatre autres seront mises à pied. On comptait une vingtaine d'employés permanents.

L'exposition romaine aurait présenté quelque 200 oeuvres choisies dans sept musées italiens. Nul ne peut dire si elle pourra être organisée à nouveau au cours des prochaines années.

Le musée compte présenter en 1992 une exposition reliée aux célébrations du 350e anniversaire de Montréal. Les travaux, pour lesquels le comité exécutif de la Ville devrait autoriser un appel d'offres global mercredi prochain, seront complétés, assure-t-on, à temps pour les festivités de 92.

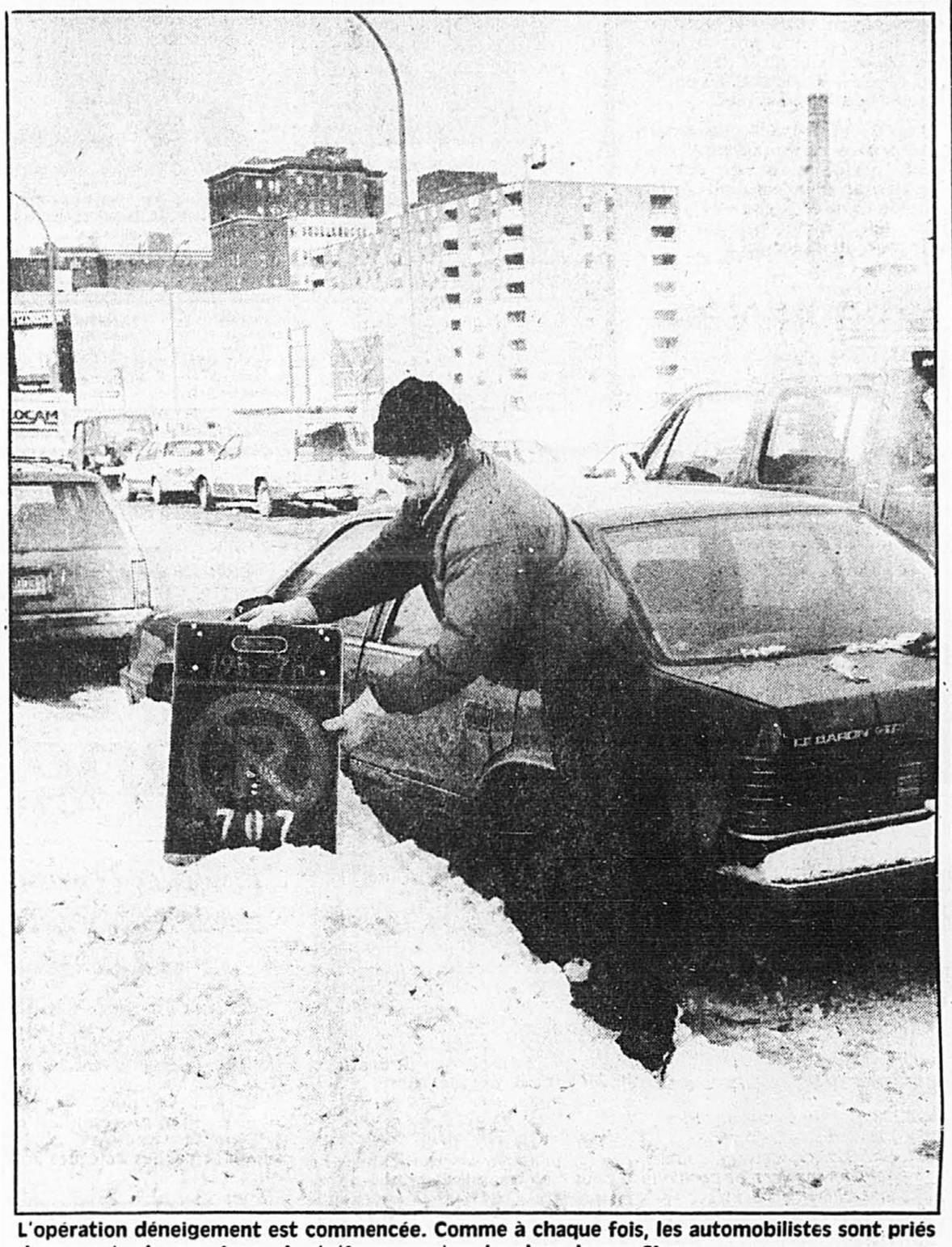

L'opération déneigement est commencée. Comme à chaque fois, les automobilistes sont priés de respecter les consignes de stationnement en bordure de rue. Sinon... PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le déneigement débute sur un fond de dispute patronale-syndicale

MARTIN PELCHAT

■ L'opération déneigement a débuté hier soir dans les rues de Montréal sur fond de dispute patronale-syndicale à propos d'une assemblée des cols bleus.

La direction du service des Travaux publics a en effet décidé de suspendre les opérations de chargement de la neige de 7h à 13h aujourd'hui, pendant que se déroulera une assemblée syndicale prévue depuis longtemps.

Le syndicat accuse l'employeur de chercher ainsi à «discréditer» les cols bleus auprès de l'opinion publique.

«L'opération aurait pu se poursuivre pendant cette assemblée», s'insurge Michel Fontaine, porte-parole des cols bleus à la table de négociations.

L'assemblée générale d'aujourd'hui est une assemblée statutaire annoncée depuis plusieurs mois, ajoute M. Fontaine. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective des cols bleus n'en sont pas le thème principal.

Mais Michel Gohier, chef des relations de travail à la Ville de Montréal, rapelle que le service des Travaux publics avait accepté de reporter le ramassage printanier des gros morceaux, en mai dernier, à la demande du syndicat, parce que cette opération coïncidait avec une assemblée syndicale.

«Devant la possibilité de voir ses équipes incomplètes, la direction a décidé d'interrompre l'opération de chargement de la neige», a expliqué hier M. Gohier. Cette interruption devait d'abord durer plus longtemps, soit jusqu'à 19h, mais la direction du service s'est ravisée. L'opération de chargement a débuté hier soir à 19h et, selon M. Gohier, l'interruption d'aujourd'hui n'aura que des conséquences «négligeables».

Par ailleurs, le conciliateur a rencontré hier les représentants des cols bleus de la CUM pour compléter son tour d'horizon des enjeux de la présente négociation. Les parties s'attendent à recevoir de ses nouvelles la semaine prochaine.

Le Syndicat des cols bleus a surpris tout le monde mercredi en renonçant à une grève illimitée pour privilégier une stratégie de moyens de pression qui ne pénaliseront pas la population. Les 5200 cols bleus de la CUM et de Montréal réclament une semaine de travail réduite à 35 heures sur quatre jours.

Des accusations criminelles seraient portées contre le conducteur de la Honda qui a heurté Victor Davis

YVES BOISVERT

■ Même s'il a été impossible de déterminer avec précision dans quelles circonstances le champion olympique Victor Davis a été heurté mortellement, il semble inévitable que des accusations criminelles soient portées contre le conducteur de la Honda Civic noire impliquée dans l'incident.

C'est ce qui ressort des entrevues menées après la publication, hier matin, du rapport du coroner Pierre Trahan, sur la mort de l'athlète de 25 ans, décédé le 13 novembre 1989 à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

L'incident était survenu le 11 novembre, vers 1h20, à la sortie d'un bar, à Sainte-Anne-de-Bellevue. La voiture ne s'était pas arrêtée sur le coup, mais deux individus s'étaient présentés au poste de police une demi-heure plus tard disant qu'ils «croyaient» avoir heurté quelqu'un.

Le coroner, qui n'a plus le droit de pointer du doigt les responsabilités criminelles ou civiles, n'a tout de même pas pu s'empêcher de constater que «Victor Davis a été heurté par une automobile qui ne s'est pas arrêtée après l'accident».

Les trois jeunes hommes qui étaient dans la voiture avaient déclaré au coroner qu'ils n'étaient pas certains d'avoir heurté Davis, même si le pare-brise de la voiture, du côté du conducteur, fut à ce point fissuré au moment de l'impact qu'on ne voyait pratiquement plus au travers. Ils avaient ajouté avoir eu peur de s'arrêter. Le coroner Trahan écrit qu'il ne les croit pas sur ces deux points.

En entrevue avec *La Presse*, Me André Vincent, du bureau des procureurs de la Couronne de Montréal, a déclaré hier qu'«une décision a été prise» concernant l'opportunité de déposer des accusations criminelles contre un ou des occupants de la voiture, mais il a refusé de dire quelle était sa teneur. Cette décision sera rendue publique la semaine prochaine.

Me Raphaël Schachter, qui représentait la famille Davis lors de l'enquête, a mis en relief ce passage du rapport qui conclut à mots couverts à un délit de fuite et s'est dit satisfait du rapport.

«Je crois que la question centrale dans cette affaire était de savoir si mon client a tenté de faucher Victor Davis et le coroner a clairement indiqué qu'il ne pense pas que ce soit le cas», a dit Me Jeffrey Boro, l'avocat de Glen Crossley, le jeune homme de 21 ans qui conduisait la voiture ce soir-là.

Me Boro admet que Crossley pourrait toujours être accusé de délit de fuite, mais il se réjouit de voir que des accusations (beaucoup plus graves) de négligence criminelle causant la mort ou d'homicide involontaire semblent exclues à la lumière de l'analyse que fait le coroner Trahan.

Par ailleurs, le coroner a critiqué le travail des policiers du poste de Sainte-Anne-de-Bellevue du Service de police de la CUM. «Il est évident que l'enquête policière n'a pas débuté sur un bon pied», écrit le coroner. Me Trahan souligne que les premiers policiers arrivés sur les lieux de l'accident n'avaient même pas pris la peine d'établir un périmètre de sécurité, afin de permettre de retrouver les morceaux de verre du véhicule et de la bouteille d'Orangina qu'aurait lancée Davis dans le pare-brise de la Honda. «Je ne peux que déplorer l'amateurisme évident qui a entouré le début de l'enquête policière et souhaiter que ça ne se reproduise plus», écrit-il encore.

Davis, recordman mondial et champion olympique en 1984 du 200 mètres brasse, était accompagné de son amie Dona Clavel, et d'une autre jeune femme, au moment de l'incident.

Jean-Guy Tremblay attendra son procès en prison

■ Jean-Guy Tremblay demeurera incarcéré jusqu'à ce qu'il soit jugé.

Ainsi en a décidé hier après-midi le juge André Daviault, de la Cour du Québec. Il est interdit de dévoiler la preuve qui a été faite devant le juge Daviault, non plus que les motifs de sa décision.

Tremblay, 27 ans, s'est présenté la mine basse et, l'oeil droit au beurre noir devant la Cour, dans une salle bondée de curieux, au Palais de justice de Montréal.

Le jeune homme avait été molesté mercredi par des codétenus, en attendant le fourgon cellulaire, au Palais de justice. Il a dû être hospitalisé afin de recevoir des des points de suture.

L'avocat de Tremblay, Me Jean-Paul Perron, demandait que son client soit mis en liberté. Selon lui, il ne représente pas un danger pour le public et un centre de réhabilitation, la Maison l'Issue, accepterait de l'accueillir comme pensionnaire pour la durée des procédures judiciaires.

Tremblay, qui est en prison depuis une semaine, est accusé de voies de fait causant des lésions sur une dame de 81 ans, Mme Gracia Lapalisse, qui a subi une fracture de la hanche, le 7 février, en chutant dans son escalier.

Le juge Daviault a rejeté l'argumentation de Me Perron et a ordonné la détention préventive de l'ex-amant de Chantal Daigle.

Tremblay subira son enquête préliminaire dans cette affaire le 27 février.

Entre-temps, le jeune homme reviendra en Cour du Québec, le 21 février, pour subir son procès dans une autre affaire. Il est accusé de menaces de mort sur une ancienne compagne.

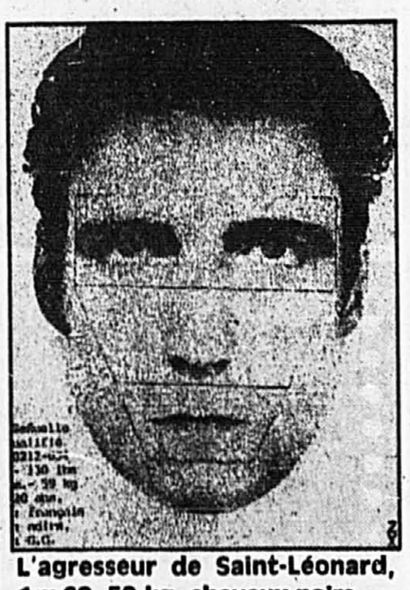

L'agresseur de Saint-Léonard, 1m60, 59 kg, cheveux noirs.

Deux portraits-robots et deux affaires qui se ressemblent

■ Malgré la ressemblance entre le portrait-robot publié hier de l'agresseur de deux employées d'une boutique de vêtements de Saint-Léonard et celui de l'auteur d'une agression semblable au terme de laquelle une jeune vendeuse d'une boutique de la Plaza Saint-Hubert avait été laissée pour morte, en octobre 1989, les enquêteurs de la police de la CUM se refusent pour l'instant à voir un lien entre les deux affaires.

«Il y a peut-être six ou sept portraits-robots de six ou sept affaires semblables qui se ressemblent plus ou moins», note le sergent-détective Daniel Kirouac.

Si l'agression survenue mardi à la boutique de vêtements Bedo, de Saint-Léonard, n'est pas sans présenter des similitudes avec le double meurtre de mars 1990 à la boutique Haarlem, d'Outremont, elle a aussi incité les policiers à revoir le dossier du viol de la Plaza, qui est resté impuni.

Car là aussi l'agresseur a fait irruption dans un commerce de vêtements avant de forcer la vendeuse de la boutique Lugi à verrouiller la porte et de la traîner de force à l'arrière pour l'attaquer. Mardi, rue Jean-Talon, un homme est entré chez Bedo, a forcé une des deux employées à verrouiller la porte et les a entraînées à l'arrière. Il en a violé une pendant que l'autre était menottée.

Le sergent-détective Kirouac constate que malgré les portraits ressemblants, le poids et la grandeur des deux suspects ne correspondent pas. Le policier nie par ailleurs que l'agresseur de mardi ait prétendu être l'auteur du double-meurtre de la rue Laurier.

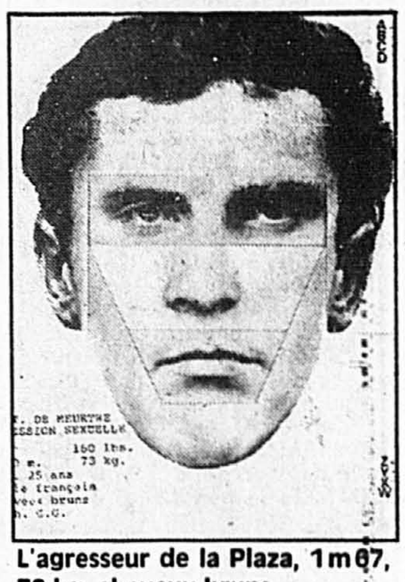

L'agresseur de la Plaza, 1m67, 72 kg, cheveux bruns.

Un agent des services secrets israéliens parle

MOSSAD

MOSSAD

LE LIVRE QU'ISRAËL A VOULU INTERDIRE

EN VENTE PARTOUT 18.95$

Libre Expression

Des organismes dénoncent l'impôt-service pour les handicapés

MARTHA GAGNON

■ «On ne doit pas faire payer aux personnes handicapées le prix de leur handicap». Tel est le message de la Commission des centres de réadaptation et de l'Association des centres d'accueil qui s'opposent à ce que le gouvernement impose des frais à cette catégorie de personnes pour l'achat de prothèses et d'orthèses.

Ces organismes vont même jusqu'à parler d'une «taxe sur la déficience». Ils demandent au ministre de la Santé et des Services Sociaux de revenir sur sa décision d'appliquer un impôt-service sur ces produits, dans le cadre de la réforme. M. Marc- Yvan Côté a déjà laissé entendre qu'il était sensible à de telles revendications.

M. Pierre Montreuil, directeur du développement, au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, affirme que cet impôt est une «erreur de jugement» qui doit absolument être corrigée. «Ces frais pénaliseraient surtout les handicapés qui travaillent. Eux qui doivent se battre contre tellement d'obstacles.»

On estime que cet impôt-service créerait une inéquité entre les différentes personnes handicapées, puisque les accidentés de la route et ceux du travail continueraient de recevoir leurs prothèses ou orthèses gratuitement.

Sur un budget estimé à 600 millions de dollars pour l'ensemble des services complémentaires dans le domaine de la santé, environ 30 millions servent au financement annuel de ces appareils ou supports techniques. «C'est bien peu, dit M. Montreuil.

Un autre point du projet de loi 120 préoccupe beaucoup les organismes d'aide aux handicapés. Il s'agit de l'allocation financière versée aux personnes qui doivent recourir à des services de maintien à domicile. Le ministre veut que cette allocation soit proportionnelle aux revenus et avoirs des usagers.

«Une telle mesure pénalise les handicapés qui ont un emploi et compromet l'accessibilité universelle aux services», dit M. Montreuil. Il donne l'exemple d'un ami quadraplégique qui est directeur des finances dans un établissement. Pour accomplir son travail, il a besoin d'environ 35 heures de service à domicile: le matin pour manger, se laver et s'habiller; le midi pour prendre son repas et le soir pour les mêmes obligations.

Il reçoit du gouvernement une allocation qui lui permet de défrayer directement les coûts d'une personne qui assure les services à domicile.

«Pourquoi devrait-on priver cet homme d'une partie de la jouissance de ses revenus», demande le responsable du centre de réadaptation. Selon lui, cet article du projet de loi ne devrait pas passer inaperçu.

Dans le domaine de la réadaptation, on s'inquiète aussi de la pénurie de personnel, principalement du manque de médecins. «Les centres de réadaptation sont dans une situation comparable à celle des régions éloignées», affirment les responsables du centre Lucie-Bruneau. Ils déplorent que le ministère n'ait proposé aucune mesure pour favoriser le recrutement des médecins dans ce secteur. On se plaint aussi dans certains cas de la désuétude des équipements et des immeubles.

Dans le milieu des personnes handicapées physiquement, on avance parfois qu'il vaut mieux être victime d'un accident de la route ou d'un accident au travail si on veut avoir accès à un plus large éventail de services.

Maharishi Mahesh Yogi, fondateur de la MT

La Méditation Transcendantale s'apprend facilement. Elle est très agréable à faire. En quelques minutes, la MT procure un repos deux fois plus profond que le sommeil. Ce repos profond élimine le stress et rafraîchit le corps et l'esprit.

Recommandée par les médecins

En Amérique du Nord, six mille médecins ont appris la MT et beaucoup d'entre eux la recommandent fortement à leurs patients. Les bienfaits de la MT ont fait l'objet de plus de 300 recherches scientifiques. On observe entre autres les résultats suivants:

- **Moins de stress et d'anxiété**
- **Esprit plus clair, plus grande intelligence**
- **Plus d'énergie et de vigueur**
- **Plus de joie et de respect de soi**

Montréal compte déjà des milliers de gens de tous les âges et de tous les milieux qui pratiquent la MT.

Voici ce que les gens du Québec disent de la

Méditation Transcendantale

«Ma santé s'est améliorée de façon exceptionnelle et j'ai pu constater à plusieurs reprises que maintenant ma stabilité émotive est à toute épreuve.»
Carmel Bernard, enseignante

«La MT m'apporte le calme et le silence où je puise toutes les ardeurs de ma créativité. Elle constitue les moments les plus importants de ma journée.»
Claude Joly, architecte

«Le programme de M.T. m'a apporté cette joie de vivre et ce bien-être continuel dans ma vie quotidienne.»
Marlène Charland, géologue

Apprendre la Méditation Transcendantale — conférences d'information spéciales — Entrée libre

MONTRÉAL	LAVAL	ÎLE CHARRON	ST-JÉRÔME	DRUMMONDVILLE	ST-JEAN-RICHELIEU	JOLIETTE
mercredi 20 fév. midi et 19 h 30 LE GRAND HÔTEL 777, rue University (Métro Square-Victoria)	lundi 18 fév. midi et 19 h 30 HOTEL RELAX DE LAVAL 2900, boul. Le Carrefour Carrefour Laval	mardi 19 fév. 19 h 30 HÔTEL DES GOUVERNEURS 2405, île Charron ÎLE CHARRON	jeudi 21 fév. 19 h 30 HÔTEL BEST WESTERN 420, Mgr Dubois	lundi 18 fév. 19 h 30 HÔTEL LE DAUPHIN 600, boul. St-Joseph	mercredi 20 fév. 19 h 30 HÔTEL ROUSSILLON 725, boul. du Séminaire Nord	jeudi 21 fév. 19 h 30 LE CHÂTEAU JOLIETTE 450, rue St-Thomas

Regardez l'émission «La Méditation transcendantale» aujourd'hui 9 h 30 à l'antenne de télévision Quatre-Saisons, canal 35, câble 5 et aussi sur CHLT Sherbrooke, canal 7, câble 26 ou 36, aujourd'hui à 16 h et demain (dimanche) à 16 h.

Urgences-Santé expérimente un nouveau médicament pour les cas d'infarctus

MARTHA GAGNON

■ Peut-on diminuer les risques d'infarctus chez un individu en administrant précocement à la maison, avant le départ pour l'hôpital, un médicament puissant capable de dissoudre le caillot de sang?

Les médecins d'Urgences-Santé participent actuellement à une vaste étude, en collaboration avec la Communauté économique européenne, pour vérifier l'efficacité de ce traitement. L'anistreplase, un type de médicament qu'on utilise dans les hôpitaux, semble indiqué pour empêcher la crise cardiaque.

«Dans le cas d'un infarctus, la vitesse d'intervention est cruciale. Si on administre le médicament à la maison dès le début des symptômes, il est possible que les résultats soient encore meilleurs et que l'on puisse sauver davantage de vies», a expliqué hier le docteur Mathias Kalina, coordonnateur médical à Urgences-Santé.

Cette étude devrait rejoindre 10 000 patients. Ceux-ci sont choisis au hasard selon les appels téléphoniques. La raison pour laquelle la ville de Montréal a été choisie pour cette étude est qu'Urgences-Santé est le seul centre en Amérique du Nord à offrir des services de médecins. À Toronto, par exemple, ce sont des «paramédics» ou des techniciens ambulanciers plus spécialisés.

Le médicament, un agent thrombolytique, doit être administré uniquement par un médecin car il comporte des risques et se donne sous forme d'injection. Mais, selon le docteur Kalina, les effets bénéfiques sont plus grands que les risques. Le médecin doit donc respecter un protocole qui consiste à vérifier si le patient répond bien aux critères. Il doit aussi procéder à un électro cardiogramme, un appareil dont ne disposaient pas les médecins d'Urgences-Santé avant l'étude.

«On exige aussi le consentement du malade, explique le docteur Kalina. À venir jusqu'ici, les patients, près d'une vingtaine, ont accepté sans réticence.» Les problèmes cardiaques représentent de 10 à 15 p. cent des interventions effectuées par Urgences-Santé, environ une dizaine par jour.

L'étude se termine en décembre. Il s'agit cependant d'un traitement coûteux, environ 2000 $. L'anistreplase est actuellement sur le marché européen et américain; il devrait être approuvé au Canada d'ici quelque temps. Dans les hôpitaux, on utilise des médicaments différents, mais dont le but est le même.

«Le coût est élevé, mais il faut l'analyser en regard d'une vie que l'on peut sauver et d'un séjour à l'hôpital qui peut être diminué», explique le docteur Kalina.

En mars, on devrait révéler les résultats d'une autre recherche à laquelle ont participé des hôpitaux d'Europe et d'Amérique du Nord, dont plusieurs au Québec, pour mieux connaître l'efficacité des différents médicaments.

Le docteur Kalina déplore que trop de personnes, encore aujourd'hui, préfèrent se rendre à l'hôpital par leurs propres moyens au lieu de faire appel à l'ambulance dans le cas d'un infarctus. «C'est malheureux! C'est le premier réflexe dans plus de la moitié des cas», affirme le médecin.

ENCAN PUBLIC

Bague à diamant taille poire 2.60 cts

Articles provenant de plusieurs belles résidences et de divers particuliers et comprenant un grand choix de porcelaines, d'oeuvres d'art, de bijoux, de tapis, d'articles en argent...

Broche en forme de flamant en platine sertie de diamants, de rubis, de saphirs et d'émeraudes

Montres en or pour hommes Vacheron & Constantin et Corum à 2 cadrans

K. Morris Huile 10.5" x 14"

Collection de figurines Royal Doulton

Magnifique mobilier de salle à manger 10 mcx. en acajou sculpté et orné d'incrustations

Montre Rolex President Day/ Date pour homme sertie de diamants

Chaises Chippendale

Mobilier de salon ancien 3 mcx. en bois doré

Piano demi-queue en acajou

Poupées rares et anciennes

M. Chagall Dessin à l'encre

Collier de perles

Beau choix d'objets en argent sterling et métal argenté

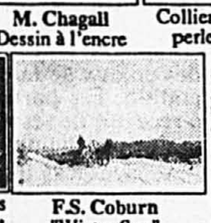
F.S. Coburn "Winter Sun" Huile 18" x 24 1/2"

Art esquimau

Rare pièce en cuivre de 9 deniers de Nouvelle-France (Canada), de 1771B (Monnaie de Rouen)

Bureau à cylindre de style Louis XV orné d'incrustations

Bracelet d'ébène à têtes de panthères en or

Choix de porcelaines, incl. Satsuma

Choix de verre d'art

Ensemble épreuve numismatique

Meubles: Plusieurs styles comprenant Chippendale, Sheraton, Hepplewhite, georgien, Duncan Phyfe, Louis XV et XVI. Mobilier de salon ancien 3 mcx. en bois doré, pièces victoriennes et marquetées, tables de salle à manger, plusieurs beaux mobiliers de salle à manger, bureaux, suites de chaises, glaces, vaisseliers, buffets, fauteuils, meubles chinois, coiffeuses, coffres de cèdre, commodes, paravents pliants, sofas anciens sculptés, mobiliers de salon, bibliothèques, dessertes, berceuses, tables-autels, secrétaires, consoles, psyché, tables d'appoint, tables de milieu, meubles ornés de chinoiseries, glaces, fauteuils à oreilles.

Art: M. Chagall, T. Lautrec, J.G. Keulemans, M. Matthews, P. Caron, F. Spencer, T. Rowlandson, J.H. Williams, Z. Zoo, F.B. Taylor, R. Dufy, G. Roberts, A.Y. Jackson, M. Barbeau, A. Lismer, F.A. Verner, Antique rouleau chinois ancien en soie

Porcelaine: Figurines Dresden et Royal Doulton, humidificateurs à cigares en faïence, service de vaisselle Royal Doulton, Delft, Lladro, Satsuma, vases de Sèvres...

Bijoux: Diamants, rubis, émeraudes, saphirs et autres pierres précieuses ainsi que des perles montés en bagues, broches, boucles d'oreilles, bracelets, pendentifs, épingles et colliers en or et/ou platine...

Cristal/Verre: Carafes, verreries, Gallé, Daum, Le Verre Français, Tiffany...

Lampes/Lustres: Lampes de table Bradley & Hubbard, suspensions en cristal et bronze, lampes en cristal, porcelaine et laiton...

Argent: Milieux de table, grandes assiettes, nécessaires de toilette, services à thé et à café, candélabres, panier, soupières, pièces russes, service de couverts Birks, salières et poivrières...

Horloges/Montres: Horloges de cheminée, montres-bracelets Rolex, Universal Genève, Bucherer, montres de poche...

Tapis: Tapis Tabriz, Kirman, Kachan, Bakhtiar, Hamadhan, Karachi et tapis chinois tissés main...

Monnaie rare: Pièces décimales et dollars en argent canadiens, pièces d'or américaines, ensembles et pièces en vrac...

Divers: Tête de chevreuil, modèle de navire ancien fait à la main, rare fusil Schuler (Cologne) à 3 canons avec étui en cuir...

EXPOSITION:		
Samedi 16 février		10 h à 17 h
Dimanche 17 février		10 h à 17 h
(Enfants non admis)		
ENCAN:		
Lun. 18 fév.	1 à 200	Dès 19 h
Mar. 19 fév.	201 à 400	Dès 19 h
Mer. 20 fév.	401 à 600	Dès 19 h
Jeu. 21 fév.	601 à 800	Dès 19 h
Dim. 24 fév.	801 à 1000	Dès 13 h

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, Montréal
tél: (514) 737-6586

Porsche 944 S2 1989 Jaguar XJs 1988

EXPOSITION AUJOURD'HUI

La négociation se poursuit entre le syndicat et la direction de Dernier Recours

■ La direction de Dernier Recours et le syndicat de ses 30 employés ont tenu une rencontre hier matin, après que les syndiqués eurent voté la veille en faveur de la grève générale.

Des séances de négociations auront lieu jeudi et vendredi prochains, a indiqué hier Mme Ginette Proulx, présidente du Syndicat des fonctionnaires de Montréal et de la CUM (cols blancs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, FTQ).

Le syndicat de Dernier Recours, créé l'été dernier, tente de négocier une première convention collective de travail, mais l'employeur faisait jusqu'à maintenant preuve de mauvaise foi, selon le syndicat, en repoussant sans cesse la tenue des négociations.

Le vote de grève et la nomination d'un conciliateur cette semaine par le ministre du Travail du Québec semblent avoir incité la direction de Dernier Recours à inviter le syndicat à la table de négociations.

Outre la question d'une première convention de travail, les pourparlers de la semaine prochaine vont porter sur le sort de cinq employés congédiés après la création du syndicat.

Dernier Recours accueille depuis trois ans des sans-abri, rue Sanguinet.

L'Association des personnes de petite taille a besoin d'argent

■ L'Association des personnes de petite taille a besoin d'argent. Pour mener à bien sa lutte quotidienne pour faire changer les préjugés dont ses membres sont victimes, la subvention que l'Association reçoit de l'Office des personnes handicapées ne suffit pas. Mais bien consciente de la conjoncture économique actuelle, elle ne cherche à obtenir que 20 000 $ de la générosité publique.

L'Association a pour objectif principal de sensibiliser et informer le public afin qu'on cesse de juger des capacités d'un individu d'après sa taille. Des visites sont organisées dans les écoles et un réseau d'aide efficace aux parents a été mis sur pied. Elle fait aussi la promotion des intérêts et des droits des enfants dont on diagnostique l'appartenance au groupe des personnes de petite taille, c'est-à-dire mesurant moins de 4 pieds 8 à l'âge adulte.

La campagne de financement a lieu du 13 au 28 février, et les dons sont attendus au siège de l'Association, 1710, rue Beaudry, Montréal H2L 3E7. La présidente de l'Association, Sylvie Renaud, souligne que les sommes accordées par l'Office des personnes handicapées ne sont pas indexées à la hausse du coût de la vie, à la hausse des prix, des services et des fournitures nécessaires au fonctionnement d'une association et à la tps.

À vous de jouer.
PARTICIPACTION

Filez à l'anglaise!

Forfaits comprenant tarif aérien et hôtel plus, au choix, voiture de location ou spectacle.

Choisissez parmi l'un de ces forfaits sensationnels de **Vacances Air Canada** MC vers Londres... de quoi perdre votre flegme!

- transport aérien aller-retour
- une nuit à l'hôtel
- 7 jours de location d'une voiture catégorie économique

ou, au même tarif

- transport aérien aller-retour
- trois nuits à l'hôtel
- un billet de spectacle du réseau Applause

à partir de **499$**

ou encore

- transport aérien aller-retour
- 4 nuits à l'hôtel
- deux billets de spectacle du réseau Applause

à partir de **549$**

Achat à l'avance, séjour minimal/maximal et autres conditions en vigueur. Tarifs individuels basés sur occupation double et départs en semaine. Petit déjeuner à l'hôtel et taxes en sus. Autres taxes, frais de service et transferts en sus. Forfaits offerts par Vacances Air Canada. Pour renseignements et réservations consultez un agent de voyages.

Air Canada

Le Barreau accuse l'avocat Claude Rousseau d'abus de confiance

YVES BOISVERT

■ L'ex-associé de Jean-Marc Béliveau, l'avocat Claude Rousseau, de Montréal, vient d'être traduit devant le comité de discipline du Barreau, où il est accusé d'avoir soutiré 45 000 $ à un vieil homme en abusant de sa confiance.

Le syndic-adjoint, Me Jean-Paul Michaud, reproche à l'avocat Rousseau d'avoir manqué à la dignité et à l'honneur de la profession d'avocat. Il accuse Me Rousseau de s'être servi du prestige que lui confère son titre d'avocat pour tromper M. Maurice Mimoun, un Longueuillois de 76 ans qui lui a confié toutes ses économies.

Me Rousseau, qui animait à l'époque une émission d'affaires publiques à la station de radio CKVL entre 1984 et 1988, finissait parfois son émission en invitant les auditeurs intéressés à faire des placements sûrs et lucratifs à communiquer avec lui.

L'avocat faisait miroiter des taux d'intérêts de 17 à 18 p. cent.

M. Mimoun, un ingénieur à la retraire autrefois employé de la ville de Montréal, avait entendu cette proposition. Aux membres du comité de discipline, M. Mimoun a expliqué que le fait que Me Rousseau soit un avocat était un facteur déterminant dans sa décision de lui prêter de l'argent.

En effet, le retraité avait eu connaissance de plusieurs offres plus alléchantes encore (offrant un taux d'intérêt de 20 p. cent), mais il avait choisi Me Rousseau parce que son titre d'avocat le mettait en confiance.

Les prêts étaient faits à Mes Jean-Marc Béliveau et Claude Rousseau, partenaires dans un bureau d'avocat.

Le premier prêt est survenu à l'été 1986. Jusqu'ici, M. Mimoun s'est fait rembourser 4375 $. Me Rousseau a reconnu devant le comité devoir encore «autour de 45 000 $» à M. Mimoun. M. Mimoun a confié au comité vivre de quelques pensions totalisant 1200 $ par mois. Il avait réussi à mettre quelques dizaines de milliers de dollars de côté, mais il craint de ne plus les revoir.

Jean-Marc Béliveau, ancien chef de l'Union nationale, est présentement radié du Barreau. Il s'est vu interdire de pratiquer le droit pour une période de sept ans après avoir été déclaré coupable d'une dizaine d'actes d'abus de confiance similaires à ceux reprochés à Me Rousseau.

Il avait emprunté en tout près d'un demi-million de dollars à diverses personnes, souvent des personnes âgées et sans ressources. Me Béliveau prétendait investir cet argent dans son bureau d'avocats (Béliveau, Rousseau) et dans une demi-douzaine d'entreprises qui ont toutes péri. Les prêteurs ont dû attendre des années avant de revoir leur argent, et certains n'ont toujours pas été remboursés. Béliveau est d'ailleurs poursuivi pour plusieurs centaines de milliers de dollars devant la Cour supérieure.

Me Rousseau, par contre, a déjà été acquitté d'une accusation semblable, l'an dernier, par le comité de discipline du Barreau. Il semble que Me Rousseau amenait de l'eau au moulin des entreprises de son partenaire, entre autres par son émission de radio, mais c'est Béliveau qui avait mis sur pied ces diverses entreprises (dont le défunt Mad Dog Burger) et qui organisait les opérations.

Le comité de discipline, composé de Mes Guy Lafrance, Louise Provost et François Couture, a pris l'affaire en délibéré, jeudi. Un autre comité du Barreau délibère par ailleurs dans un autre dossier concernant Jean-Marc Béliveau, qui fait face à sept nouvelles plaintes (il n'y a qu'une plainte contre Me Rousseau).

Pour devenir riche...

"J'achète quand les autres vendent"

John-Paul Getty

Pour devenir riche, il faut bouger au bon moment. Ne laissez pas filer l'occasion en or que constitue le Sir Robert Peel.

SIR Robert Peel

Condominiums et maisons de ville pour gens avisés.

3430 rue Peel, Montréal
(514) 288-8008

GROUPE LÉPINE

Marc-Aurèle Fortin (1888-1970)

HÔTEL DES ENCANS
MONTRÉAL
(514) 849-2505
4521 boul. St-Laurent, Montréal H2T 1R2

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES
LES 26 ET 27 FÉVRIER 1991
Vendredi, le 22 février de 12 h à 21 h.
Samedi, le 23 février de 12 h à 17 h.
Dimanche, le 24 février de 12 h à 17 h.
Lundi, le 25 février de 12 h à 21 h.

RECHERCHONS
POUR NOS CLIENTS SÉLECTIONNÉS ET NOTRE CLIENTÈLE INTERNATIONALE
TABLEAUX IMPORTANTS
CANADIENS ET EUROPÉENS, BEAUX MEUBLES ET OBJETS D'ART
(ESTIMATION GRATUITE)

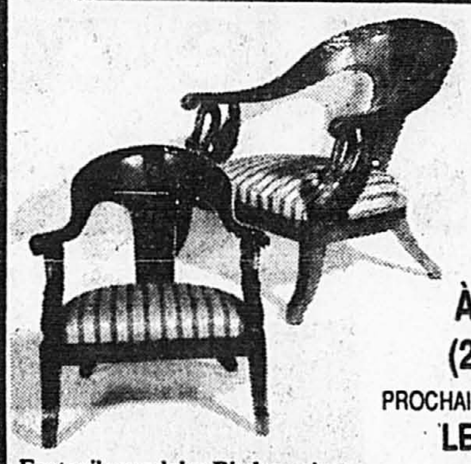

Fauteuils gondoles Biedermeier

ÉGALEMENT
À NEW YORK
(212) 981-2003
PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES
LE 18 MARS 1991

Les Mohawks créent un comité indépendant pour surveiller la SQ et la GRC à Kahnawake

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ La communauté Mohawk de Kahnawake s'organise pour dénoncer les actes d'intimidation et de harcèlement dont elle aurait été victime au cours des derniers mois de la part de la Sûreté du Québec et de la GRC.

Une coalition d'associations nationales d'autochtones a en effet annoncé hier qu'un comité indépendant de surveillance sera constitué pour faire la lumière sur des allégations de harcèlement et d'abus à l'endroit des Mohawks de Kahnawake par ces forces policières.

Le chef de bande de Kahnawake Joe Norton a indiqué qu'il importait de faire sortir la vérité sur les agissements de la GRC et de la SQ, à la lumière de la confrontation récente en janvier à Kahnawake qui a fait 13 blessés chez les policiers et six chez les Mohawks.

Les Mohawks ont accusé les agents de la SQ de soumettre les autochtones à des fouilles et des vérifications excessives lorsqu'ils patrouillent les routes de la réserve de Kahnawake et que tous les prétextes étaient bons pour les intimider.

Au total, les Mohawks auraient émis entre 200 et 400 plaintes, de préciser M. Norton. On reproche aux agents de la SQ d'avoir émis des contraventions non justifiées et d'avoir roué de coups des Mohawks détenus en prison.

Ce groupe de surveillance sera composé de représentants syndicaux, des églises et de groupes de défense des droits de la personne, tous des Blancs pour donner plus de crédibilité a son enquête. Son rapport sera soumis à une commission sur les pratiques policières du Québec.

Plaintes

M. Norton a indiqué qu'il s'était plaint au Solliciteur général Pierre Cadieux au sujet des agissements de la GRC mais que ce dernier maintenait que cette force policière n'avait rien à se reprocher et que les policiers avaient été entraînés dans une embuscade à Kahnawake.

Le chef indien demeure également sceptique face aux travaux du Comité permanent des affaires autochtones qui a été mandaté pour faire la lumière sur la crise amérindienne de l'été dernier.

S'il est bon de permettre à toutes les parties de s'exprimer sur le déroulement des événements à Kanesatake, a-t-il indiqué, il croit que le rapport de ce comité sera relégué aux oubliettes, comme bien d'autres avant lui.

Le vice-président de l'Assemblée des premières nations de l'Alberta, Laurence Courtoreille a indiqué pour sa part que de nouveaux affrontements pourraient être évités si la SQ et la GRC se retiraient de Kahnawake, laissant la relève à la force policière autochtone.

Chocolat!
Vous avez oublié la St-Valentin.

Voici quelques propositions qui "pourraient" vous racheter.

TOUS LES ÉCRANS-GÉANTS SONT EN VENTE

TOUS LES TÉLÉCOULEURS SONT EN VENTE

TOUS LES MAGNÉTOSCOPES SONT EN VENTE

Ⓐ Venez voir les nouveaux écrans-géants 45" à un nouveau bas prix! Vous serez conquis!

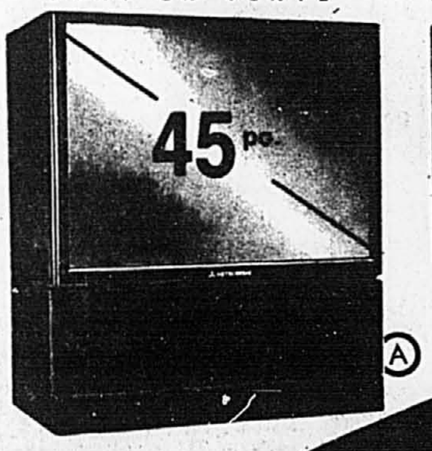

Ⓐ

Ⓑ Moniteur couleur 21"
● Télécommande ● Câblosélecteur
Était ~~499 $~~ Pour 449 $

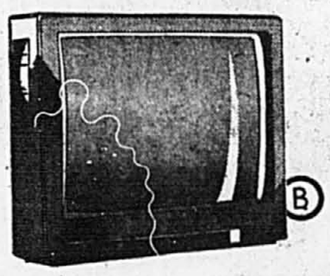

Ⓑ

Ⓒ Vidéo VHS-HQ stéréo HiFi
● 4 têtes ● Télécommandé
● Câblosélecteur ● Programmable
Était ~~699 $~~ Pour 629 $

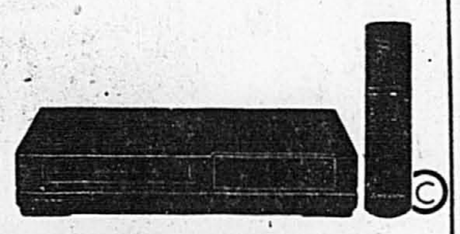

Ⓒ

MITSUBISHI

SPEC Électronique Dumoulin
Les petits magasins au Grand Choix

MONTRÉAL: 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 LAVAL: 1599 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 745-3321

LES PORTATIFS

Le début d'une ère nouvelle

Panasonic
Bondwell

999$ CF150B
● Ordinateur portatif
● Compatible IBM
● 640 K RAM
● Écran à éclairage arrière super twist
● 1 lecteur de disquettes 720 K
● Pile 4 heures incluse (rechargeable)
● 2.8 kg
● 12.2" L x 2.4" x 9.8" P.

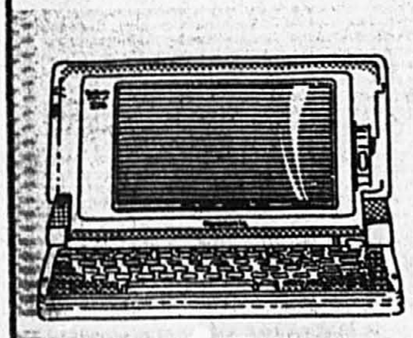

Aussi disponible CF-170
● Semblable au CF 150 avec en plus
● 1 disque rigide de 20 meg.
2 199$

Aussi disponible CF-270
● Semblable au CF 170 avec en plus:
● Microprocesseur AT286 (16Mhz.)
● 1 meg. de RAM
● Écran VGA (16 tons de gris)
2 999$

999$ LE PORTATIF COMPLET LÉGER ET COMPATIBLE!
● IBM compatible
● 640 K RAM
● ÉCRAN 640 x 200
● 2 lecteurs de 720 K
● Pile rechargeable
● 13" x 12.2" x 2.2"
● Pèse moins de 3 kg

Aussi disponible: B-310
● AT 80 286
● RAM 1 meg.
● Disque rigide 40 meg.
Était: ~~1699$~~
1 599$

B-200

Les petits magasins au Grand Choix
Informatique Dumoulin

MONTRÉAL: 8251 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777 LAVAL: 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

En bref

COLLISIONS FRONTALES MORTELLES

■ Deux collisions frontales ont fait trois morts hier sur les routes enneigées de l'Outaouais. Une dame de 57 ans, Solange Reno, du Lac-des-Îles, roulait sur la route 309, près de Mont-Laurier, lorsqu'elle a perdu le contrôle de son véhicule, pour faire un face à face avec un autre automobiliste, vers 7 h 30 hier matin. Mme Reno est décédée sur le coup. Par ailleurs, vers 15 h 45, deux voitures sont entrées en collision sur la route 48 à Bryson, près de Campbell's Bay, après que l'une d'elles ait perdu le contrôle sur la chaussée glissante. Sept personnes prenaient place à bord des automobiles; deux ont rendu l'âme et les autres ont été hospitalisées à l'hôpital de Shawville.

SÉQUESTRATION

■ La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation d'un individu de 28 ans, hier à Québec, en marge d'une affaire de séquestration, de voies de faits et d'agressions sexuelles. Durant la nuit de jeudi à vendredi, le suspect s'est introduit chez deux femmes âgées de 65 et 85 ans, dans la municipalité de Saint-Adolphe, en banlieue de Québec. Il aurait alors commis des actes fort répréhensibles. L'homme, qui réside dans la même municipalité que les deux dames, est actuellement détenu et devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Québec.

POUR AIDER LES ANALPHABÈTES

■ Le canal communautaire de Vidéotron-Montréal présentera à partir de demain une série d'émissions pour aider les personnes analphabètes. Ces émissions ont principalement pour but de motiver les adultes ayant des difficultés à lire, à écrire ou à calculer. Le projet a vu le jour grâce à l'initiative de neuf commissions scolaires de la région Montréal-Laval qui se sont regroupées au sein de la Table régionale d'alphabétisation Montréal-Laval. Les émissions sont présentées le dimanche à 19 heures, le mardi à 21 heures, le mercredi à minuit, le jeudi à 10 heures, le vendredi à 15 heures et le samedi à 11 heures.

PHOTO-POLICE ACHETÉ PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

■ La famille de feu Raymond Daoust, propriétaire de «Les Publications Photo-Police Inc.» a décidé de vendre l'hebdomadaire fondé en 1968 par le criminaliste bien connu. C'est l'éditeur du journal Raymond-Serge Daoust qui a annoncé hier la décision de la famille de ne plus poursuivre les activités du journal. C'est le directeur général de Photo-Police, M. Yvon Dubois, qui s'est porté acquéreur de la publication. Ce dernier souhaite redonner au journal une nouvelle orientation. M. Dubois a refusé de commenter la vente du journal hier, laissant savoir qu'il réserve ses commentaires pour lundi. Plusieurs raisons ont été invoquées par les enfants Daoust pour vendre l'entreprise familiale, mais le désir de passer à autre chose de plus revalorisant aurait fait pencher la balance du côté de la vente de cette publication.

INCENDIES CRIMINELS

■ Daniel Pagé, 34 ans, a comparu hier en chambre criminelle de la Cour du Québec pour répondre à quatre accusations de crimes d'incendie. L'individu avait été jeudi à la suite de l'incendie survenu ce même jour au 1162 rue Saint-Hubert. M. Pagé aurait admis aux policiers avoir participé à trois autres incendies, en plus de celui de la rue Saint-Hubert. Il avait déjà été condamné en 1981 à 12 ans de prison pour avoir commis 24 actes criminels de cette nature, sur le Plateau Mont-Royal. Il jouissait d'une liberté conditionnelle depuis le 11 août dernier.

ORGANE EXHIBÉ

■ Accusé de sévices sexuels sur un jeune garçon, Lamar Manus a été contraint de s'exhiber jeudi devant les 12 membres du jury chargé de le juger. La victime, âgée de 15 ans, avait déclaré dans son témoignage que son agresseur avait un organe sexuel semblable au sien. Manus, 41 ans, n'étant pas circoncis alors que le jeune garçon l'est, son avocat, David Montgomery, a proposé que son client donne lui-même au jury la preuve de la différence. M. Montgomery a en fait proposé qu'un seul des jurés soit chargéde la vérification. Mais le juge James Barrow, du tribunal d'Athens, en Georgie, a déclaré que les 12 jurés, neuf hommes et trois femmes, devaient vérifier la chose de visu, ce qui fut fait. Sans que jugement soit rendu immédiatement.

C'est aujourd'hui
le dernier jour de la
VENTE
SURPRISE
EATON
Ne la ratez pas!
EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Donohue fait face à 27 chefs d'accusation

■ La compagnie Donohue, fabriquant de pâtes et papier fait présentement face à 27 chefs d'accusation pour avoir déversé des substances chimiques interdites dans la rivière Malbaie.

La compagnie devra comparaître le 4 mars prochain, au Palais de justice de la Malbaie pour répondre à ces accusations relatives à des infractions se rapportant au règlement sur les fabriques de pâtes et papier.

Les infractions auraient été commises entre les mois de janvier 1989 et mars 1990.

Donahue est accusé d'avoir rejeté dans la rivière un effluent dont la quantité de matière en suspension aurait été supérieure aux normes prescrites par le règlement.

L'effluent en question aurait contenu des matières ayant une DB05 (demande biochimique en oxygène cinq jours) supérieure à la quantité quotidienne maximale permise.

La demande biochimique en oxygène est un test qui, sur une période de cinq jours, permet de mesurer la quantité d'oxygène dissoute enlevée à l'eau; ce qui donne une indication quant à la la capacité ou à l'incapacité de l'effluent à supporter une vie aquatique.

La loi prévoit une amende minimale de 600 $ et une amende maximale de 30000 $ pour chacun des chefs d'accusation.

De plus, la compagnie s'expose à trois autres amendes d'un maximum de 5000 $ pour avoir omis de procéder à des analyses d'échantillons de l'effluent provenant de l'usine de pâtes et papier selon les méthodes prescrites par le règlement.

Herbe à poux: Métaux Werner de nouveau condamné

■ Sept entreprises et un particulier ont été condamnés hier en Cour municipale de Montréal pour avoir laissé pousser de l'herbe à poux sur leur terrain après le 1er août dernier.

Les amendes imposées varient de 1000 $ à 100 $.

L'amende la plus importante a été imposée à la compagnie Métaux Werner Inc. de Pointe-Claire qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation telle que portée. C'est la seconde fois en moins d'un an que cette compagnie est condamnée pour une offense semblable. Au mois de mai 1990, cette firme avait écopé d'une amende de 300 $.

Pour sa part, la compagnie Vinac Construction a écopé de 200 $ d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation semblable pour un terrain situé à Anjou. Marhawk Investment du Canada Ltée a été condamné à 500 $ pour un terrain situé à Baie d'Urfée.

Farjen Entreprises Inc. devra payer 400 $ au greffe de la Cour municipale après avoir reconnu sa culpabilité pour un terrain où poussait de l'herbe à poux à Pierrefonds. Monaste Excavation Ltée a écopé de 100 $ pour un terrain à Saint-Léonard. La compagnie à numéros 162202 Canada Inc. a été reconnu coupable d'avoir laissé pousser de l'herbe à poux sur un terrain situé à Montréal-est.

Les Constructions Marzim Inc. ont écopé pour leur part de 225 $ pour un terrain situé à Saint-Léonard tandis que M. Georges Agelidis a été condamné à 100 $ pour un terrain où poussait cette plante allergène à Roxboro.

Un monde fou au Carnaval de Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Il y aura un monde fou à Québec pour la grosse fin de semaine du carnaval. Non seulement la plupart des grands hôtels de la capitale affichaient-ils déjà complets, hier, mais les établissements de plus petite taille ont aussi leur lot de réservations. Et Autocars Orléans Express, qui effectuent la liaison Québec-Montréal, prévoyait transporter 50 pour cent plus de passagers qu'en temps normal.

Sans pouvoir donner de chiffres précis quant au nombre de visiteurs attendus, l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) signalait hier que son service d'hébergement, d'accueil et d'information ne dérougit pas. Mme Micheline Poitras, directrice adjointe à l'Office, a indiqué qu'elle avait dû prolonger les heures d'ouverture des bureaux de la rue d'Auteuil et de Sainte-Foy pour répondre à la demande. «Et 50 pour cent de ces touristes sont des anglophones», a-t-elle noté.

Chez les transporteurs, ce sont les compagnies d'autobus qui enregistrent le plus fort volume de passagers. Ainsi Autocars Orléans Express avait 45 autobus sur le circuit Québec-Montréal pour la journée d'hier.

«C'est 15 autobus de plus que d'habitude», a indiqué M. Richard Delamarre, du service des transports nolisés. Chez Intercar, qui assure les liaisons vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Beauce, Charlevoix et la Côte-Nord, on enregistrait aussi une augmentation de la clientèle pour la fin de semaine.

Quant aux déplacements par trains ou par avions, ils sont un peu plus nombreux mais pas au point d'ajouter des départs supplémentaires, indiquait-on à Via Rail, à Air Canada et chez Intair.

Maillot, halo, dodo!

Plongez dans la douce routine des vacances avec Air Canada. Pour le beau fixe de nos destinations et le bien-être service Hospitalité^, tout de go partez au chaud!

NASSAU 299$
KINGSTON 419$
MONTEGO BAY 419$

HAÏTI 529$
GUADELOUPE 609$
ST. LUCIA 619$

Air Canada

Des «P'tites folies» pas chères pour le congé scolaire!

Pour toute la période du congé scolaire, c'est-à-dire du 21 février jusqu'au 10 mars 1991, l'Hôtel des Gouverneurs vous offre son forfait «Les p'tites folies» comprenant:
- une chambre luxueuse;
- le petit déjeuner complet pour 2 adultes;
- deux cocktails au bar;
- l'hébergement et le petit déjeuner pour un ou deux enfants de 18 ans et moins partageant la chambre de leurs parents.

Voici une offre qui pourrait bien vous permettre de faire quelques «p'tites folies» sans compromettre votre budget!

Réservez à l'avance car le nombre de chambres offertes à ce tarif est limité et sujet à la disponibilité de l'hôtel.

Appelez-nous sans frais en composant le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.

*69$ Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski et Matane.
79$ Longueuil (Île Charron)
89$ Laval, Montréal (Place Dupuis), Québec (Place Hauteville) et Sainte-Foy.
99$ Montréal (Le Grand)
*Taxes en sus.

Aéroplan
HÔTEL DES GOUVERNEURS

Air Canada

Mode

Mardi, dans le cahier mode, *La Presse* vous propose **L'automne de Mexx**

Un article signé **Anne Richer**

La Presse

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
	DEMAIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
VOUS OFFRE	«ARMÉNIE-QUÉBEC:	«La Mercury Tracer Lts:	«L'automne	«Les appareils à champs	«Pour vivre
CETTE	deux plumes pour un	Sportive	de Mexx»	magnétiques comme	sa position
SEMAINE	roman.»	et familiale»		instruments de guérison:	assise»
				prudence.»	
		Un texte de Denis Duquet	Un texte d'Anne Richer	Un texte de Danielle Bonneau	Un texte de Raymond Bernatchez

Donald Lewis O'Brien accusé du meurtre de James Grabowski

■ Donald Lewis O'Brien, 39 ans, un individu à la feuille de route lourdement chargée, a été accusé hier à Joliette du meurtre au premier degré de James Grabowski, 54 ans, dont le corps a été trouvé jeudi matin dans la malle arrière d'une voiture dans le stationnement d'un centre d'achat de Laplaine, dans les Basses Laurentides.

Donald Lewis O'Brien

Les policiers croient qu'une affaire de drogue a motivé ce meurtre, qui serait survenu le 5 janvier dernier dans une maison de la montée Henriette, à Saint-Lin. C'est dans ce rang qu'habite O'Brien, dont le casier judiciaire, qui débute en 1970, comporte notamment des condamnations pour vol à main armée ou possession de stupéfiants, relativement à des crimes commis dans plusieurs provinces canadiennes dont le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Le dernier dossier connu impliquant O'Brien date de juillet 1989; il fut alors reconnu coupable d'entrave au travail d'un agent de la paix.

Quant à Grabowski, on lui connaissait également un lourd passé judiciaire. Il avait fait la manchette en février 1974 lorsque les policiers de Montego Bay, en Jamaïque, l'avaient appréhendé en compagnie de trois autres Canadiens pour une affaire de possession d'armes, de munitions et de narcotiques.

Il était déjà connu des policiers canadiens à l'époque pour son implication dans des affaires de fabrication de fausse monnaie, de fraude et de vol d'automobiles. En septembre dernier, il était cité pour non-respect d'une ordonnance du tribunal.

Le corps de Grabowski, résidant de Vaudreuil, était gelé lors de sa découverte et il faudra attendre à lundi, a affirmé le porte-parole de la Sûreté du Québec, Pierre Rochefort, avant que l'autopsie puisse être pratiquée. Il aurait vraisemblablement été tué d'un projectile d'arme à feu.

La découverte du corps, a laconiquement expliqué M. Rochefort, a permis d'identifier le suspect. Si on s'en tient à ces quelques renseignements, dit-il, c'est pour «protéger d'autres enquêtes déjà amorcées».

Certaines sources font état d'un lien entre cette affaire et un important réseau de trafiquants de stupéfiants actif au Québec et dans les Maritimes.

Six ans de prison pour avoir causé la mort alors qu'il conduisait en état d'ébriété

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Un individu de 30 ans, Michel Carrier, de Lac-Saint-Charles, près de Québec, a été condamné hier à une peine de six ans de pénitencier pour avoir causé la mort d'une jeune femme alors qu'il conduisait en état d'ébriété.

«Ce que vous avez fait, c'est aussi pire que si vous aviez pris un revolver pour tuer cette jeune femme», a déclaré le juge André Bilodeau.

«Ma sentence ne redonnera cependant jamais la vie à Manon Rhéaume et ne guérira jamais la peine éprouvée par sa famille», a-t-il ajouté.

La preuve a révélé que Carrier avait passé une partie de la journée du 15 novembre dernier au bar Dynastie, de Lac-Saint-Charles. Sur l'heure du souper, en état d'ébriété avancée, il décide de partir avec son véhicule. Le propriétaire du bar, Ulric Tanguay, tente de l'en dissuader, l'invitant plutôt à prendre un taxi. Agressif, bousculant tout le monde, Carrier monte quand même dans son automobile et part en trombe.

Peu de temps après, l'accusé heurte de plein fouet une voiture roulant en sens inverse, après avoir tenté de doubler un camion-remorque. Un troisième véhicule, dans lequel prenaient place un homme et son petit-fils, est impliqué dans l'accident.

Le chauffeur du camion-remorque, René Rhéaume, rebrousse chemin pour venir en aide aux victimes. Une vision d'horreur l'attendait: sa fille Manon, 24 ans, qui revenait de son travail, est là, dans un amas de ferraille. Morte. Les deux autres personnes souffrent de muliples fractures.

Selon les renseignements fournis, hier, lors des représentations sur sentence du procureur de la Couronne, Me René Verret, le taux d'alcoolémie de Carrier affichait .245, deux heures après l'accident. Autre fait troublant: sous l'impact, l'aiguille de l'indicateur de vitesse de son véhicule s'est immobilisée à 123 km-h.

«Ce soir-là, vous vous êtes volontairement transformé en un obus», a indiqué Me Verret, ajoutant ne pas se souvenir d'avoir vu un «cas aussi grave».

Appuyé sur ses béquilles, en raison des blessures subies lors de l'accident, l'accusé a temporairement pris la parole, quelques instants avant le prononcé de la sentence, pour se repentir de son geste. «J'ai fait une erreur. Je le regrette. Je sympathise énormément avec la famille. Mais je ne me souviens plus de rien, c'est comme un trou noir.»

L'accusé a également plaidé qu'il était soutien de famille et que l'un de ses enfants était atteint de paralysie cérébrale.

En plus d'être condamné à six ans de pénitencier, Carrier s'est vu interdire de conduire un véhicule automobile pour les 10 prochaines années. Son geste était passible d'une peine maximale de 15 ans de détention.

L'avocat de la défense, Me Michel Croteau, qui avait souscrit à la suggestion de la Couronne, a indiqué laconiquement que la sentence «rencontrait bien les fins de la justice».

Recherché pour tentative de meurtre

■ Les policiers de la CUM recherchent activement cet individu, Tyrone «Scarface» Floyd, 20 ans, relativement à une tentative de meurtre survenue le 28 janvier dernier dans le quartier de la Petite-Bourgogne, à Montréal.

Mesurant 1 m 85 et pesant 85 kg, Floyd a les cheveux noirs et les yeux bruns. Son visage est marqué d'une longue cicatrice qui court sur sa joue gauche de l'oreille au coin des lèvres. Cet homme armé et dangereux est soupçonné d'avoir tiré sept balles dans la tête d'Ethan Wilson, 28 ans, parce que ce dernier avait porté plainte contre lui à la suite d'une altercation.

Tyrone «Scarface» Floyd

Toute personne pouvant fournir des renseignements à son sujet est priée de communiquer avec les enquêteurs en composant le 280-2524 ou à la section de l'officier de service au 280-2777.

Trois Ontariens meurent dans un accident d'auto

Trois membres d'une famille de l'Ontario ont péri hier midi dans un village au sud de Rouyn, en Abitibi, lorsque leur camionnette est entrée en collision avec un camion-remorque.

Cet accident est survenu vers 11h50 à l'intersection des routes 117 et 101 à Arntfield, une localité située à une vingtaine de kilomètres de Rouyn.

Les policiers tentent encore d'éclaircir les circonstances encore nébuleuses de cette collision. Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, un des véhicules a vraisemblablement raté l'intersection mais on ne saurait encore dire lequel.

Les victimes prenaient place à bord de la camionnette. Il s'agit d'un couple dans la vingtaine et de leur fillette de trois mois, originaires de l'Ontario. Leur identité n'a pas été révélée parce que des membres de leurs familles n'avaient pas encore été informés de l'accident par la SQ.

Le conducteur du camion-remorque n'a pour sa part subi que des blessures légères, bien que sa cabine ait été lourdement endommagée.

Deux vieilles dames séquestrées et agressées

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Deux vieilles dames de 65 et 85 ans ont été séquestrées et agressées dans leur résidence de Saint-Adolphe, au nord de Québec, durant toute la nuit de jeudi à hier, a révélé la Sûreté du Québec. Leur supplice s'est terminé vers midi, hier, lorsque les enquêteurs de la SQ ont mis sous arrêt un résidant de Saint-Adolphe.

L'homme de 28 ans a été interrogé une bonne partie de la journée par les policiers de la Sûreté du Québec. Il doit comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Québec sous des accusations de séquestration, voies de fait et agression sexuelle.

L'individu, en effet, se serait livré à des voies de fait et à une agression sexuelle sur au moins l'une des deux femmes.

Les victimes, la mère et la fille, étaient en état de choc, hier. La police a refusé de donner quelque détail que ce soit pouvant permettre de les identifier.

Les premières constatations des policiers n'ont révélé aucune trace de vol. L'individu est bien connu de la Sûreté du Québec.

De faux employés municipaux

■ Deux voleurs actifs à Montréal s'attaquent aux personnes du troisième âge en prétextant vérifier, au nom de la Ville de Montréal, les conduites d'eau ou des problèmes d'installations électriques.

Il s'agit de deux hommes âgés d'entre 25 et 25 ans qui se présentent comme des employés municipaaux. L'un des deux demande aux locataires de descendre avec lui au sous-sol pour permettre à l'autre de fouiller la chambre à coucher et s'emparer d'argent ou de bijoux.

Les deux suspects sont de race blanche et parlent français. Ils mesurent à peu près 1m74, pèsent 72 kg et ont les cheveux bruns.

Bangkok: 100 morts dans l'explosion d'un camion

AP

BANGKOK, Thaïlande

■ Au moins 100 personnes ont été tuées et 86 autres ont été blessées hier soir dans l'explosion d'un camion rempli de dynamite, a annoncé la police.

Le camion, qui avait embarqué son chargement dans l'île de Phuket, s'est renversé dans la région de Thai Muang située à plus de 600 kilomètres au sud de Bangkok.

L'explosion, qui a aussi détruit une cinquantaine d'habitations, ne s'est produite qu'une heure après l'accident alors que les passagers d'un bus et de nombreuses autres personnes parmi lesquelles des policiers s'étaient massées sur place.

Selon le gouverneur de la province de Phang-Nga, la dynamite était destinée à une carrière de pierres de Saraburi, située à 90 kilomètres au nord de Bangkok.

Les recherches se poursuivaient dans la nuit pour retrouver d'autres blessés dans cette explosion dont on ignore encore la cause.

Forte affluence à Jeunesse au Soleil

■ La banque de vivres de l'organisme de bienfaisance Jeunesse au Soleil était en voie de connaître une journée record d'affluence hier, signe que la récession frappe plus durement que jamais, estime son président, Sid Stevens.

Plus de 200 personnes avaient déjà réclamé de la nourriture gratuite en milieu d'après-midi.

La sexualité féminine

Le Service de thérapie sexuelle de l'Hôpital Royal Victoria offre un séminaire dont le but est d'aider les femmes à mieux comprendre et apprécier leur sexualité. L'accent sera mis sur la sexualité, ses problèmes, ainsi que sur les relations sexuelles.

Ce séminaire de dix semaines sera dirigé par une thérapeute sexuelle. Il comprend une série de conférences, présentations vidéo et discussions. Il s'adresse aux femmes de 21 ans et plus.

Les sessions seront offertes le soir et débuteront le 11 mars. Pour toute information additionnelle ainsi que tout renseignement relatif aux frais de participation.

APPELER LE 842-1231, poste 4285

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
Lapointe & ASS.
RETROUVER VOTRE APPARENCE NATURELLE

Votre sourire n'est-il pas votre principal atout? Un travail d'experts s'impose. La Clinique de Denturologie Lapointe & Ass. est l'endroit tout indiqué. Notre spécialité: les prothèses dentaires amovibles complètes et partielles. Notre équipe de denturologistes expérimentés vous offre, dans un cadre chaleureux, tous les services complets en matière de denturologie.

La clinique possède un laboratoire des plus moderne, une facilité d'accès et de stationnement. N'hésitez pas à nous téléphoner pour une évaluation gratuite ou un rendez-vous. Pour les gens éloignés, composez notre numéro sans frais. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

AVANT APRÈS

LONGUEUIL 425, Jolliette 679-3288
OUTREMONT 615, Bloemfield (coin Bernard) 279-7170
LACHINE 650, 32e Avenue 637-9916
ST-HYACINTHE 2960, boul. Laframboise 773-8333
ST-DAMASE 180, Principale 797-3312
MONTRÉAL 1430A, St-Marc (métro Guy) 937-0240
GREENFIELD PARK 126, Taschereau 923-3333
MONTRÉAL 50, St-Joseph est (métro Laurier) 282-7679
ANJOU 7811, L.-H.-Lafontaine 493-6462
INFO. SANS FRAIS: 1-800-363-0572

TAI-PAN ART ORIENTAL
importateur-liquidateur
JUSQU'A 70% DE RABAIS
MEUBLES CHINOIS ET COREENS
paravent, lampe, table gigogne, vase, etc...
556 chemin St-Jean à Laprairie (coin boul. Taschereau) TEL.: 659-3918

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT
Dr Jean-Marie Marineau, M.D. — Dr Jacques Lemay, M.D. Omnipraticiens
Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 — 6520, rue Beaubien est 259-5531
Laval 24, boul. de la Concorde E. 682-2192
Longueuil 3180, ch. Chambly 646-4364
Cartierville 5809, boul. Gouin O. 339-1611
Repentigny 520, rue Notre-Dame 654-0089

POISSONS ET FRUITS DE MER
FILET DE TURBOT 10,95 $ le kg
Sidney's — Pour un meilleur service
FILET DE PERCHAUDE 16,45$ le kg
CREVETTES DE MATANE 125-175 21,95 $ le kg
Du 16 au 22 février
MOULES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD 3,45 $ le kg
5055, Henri-Bourassa O Saint-Laurent 336-3163
3192, boul. Saint-Martin Laval 681-6781
3535, autoroute 440, marché 440, Laval 682-2929

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 4 mars 1991, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

Assemblées publiques des Commissions et des Comités du Conseil

Commission de l'administration et de la qualité des services

Jeudi 21 février, 19 h
155, rue Notre-Dame Est, salle 202
(Si ajournement: vendredi 22 février, 9 h, hôtel de ville, salle du Conseil

Thème: Étude du projet de modifications au Règlement 7988 sur les comités-conseil d'arrondissement.

Le Règlement 7988 sur les comités conseil d'arrondissement est entré en vigueur le 6 mars 1989. Les modifications proposées visent essentiellement les objectifs suivants:

- Éliminer ou restreindre, d'une part, la portée de certains objets réglementaires qui n'ont pas d'incidences véritables sur le vécu quotidien des citoyens et citoyennes;
- Ajouter, d'autre part, certains objets réglementaires dont les décisions affectent considérablement le territoire de l'arrondissement, comme par exemple les modifications aux bâtiments résidentiels;
- Élargir le rôle des comités-conseil d'arrondissement en leur permettant:

1- d'étudier les programmes d'activités et les dossiers qui les concernent tels que les programmes d'activités de loisir et les programmes d'entretien et de nettoyage.

2- d'étudier également les requêtes provenant des membres du comité-conseil concernant les travaux non capitalisés. (TNT)

On peut se renseigner à ce sujet auprès des bureaux Accès Montréal ou à la Division des commissions permanentes et des comités du Conseil située au 85, rue Notre-Dame Est (872-3770).

Le 16 février 1991

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

Formation professionnelle : 13 écoles agrandies et rénovées

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Le ministre québécois de l'Éducation, Michel Pagé, s'est engagé hier à attribuer 64 millions dans le secteur de la formation professionnelle du niveau secondaire pour l'année scolaire 1990-1991.

Près des deux tiers de cette somme serviront à l'agrandissement et au réaménagement de 13 écoles ou centres de formation professionnelle et le reste, soit 20 millions, ira à l'acquisition de nouveaux équipements requis dans 45 commissions scolaires du Québec à la suite de la révision de programmes.

Cette annonce a été faite, hier à Longueuil, par le ministre Pagé et ses homologues de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay, et du Travail, Normand Cherry devant une centaine de responsables de la formation professionnelle de la Rive-Sud.

Les noms des écoles qui recevront l'aide financière gouvernementale n'ont pas été dévoilés, à l'exception de l'École de formation professionnelle Pierre-Dupuy où se donnait la conférence de presse.

A cet endroit, 7 millions iront au réaménagement et à l'agrandissement et près de 210000 $ à la modernisation des équipements.

Prêts et bourses

Le ministre Pagé s'est également engagé à rendre accessible bientôt le régime de prêts et bourses aux étudiants inscrits en formation professionnelle au secondaire.

« J'entends déposer un projet de loi à l'Assemblée nationale avant la fin de la session du printemps », a-t-il dit.

Le ministre croit que ce changement devrait convaincre plus d'étudiants à faire leur formation professionnelle au secondaire plutôt que d'aller au collégial pour obtenir cette formation.

« Certains s'en vont au collégial en raison du régime de prêts et bourses. Quand ils constateront que le nombre d'heures consacrées à la formation professionnelle y est moindre que dans nos écoles secondaires parce qu'ils doivent suivre obligatoirement des cours de français, de mathématiques, de philosophie et d'éducation physique, cela pourra influencer leur choix », a-t-il fait valoir.

Améliorations souhaitables

Le ministre Pagé dit partager les vues du Conseil du patronat quand cet organisme de pression fait valoir qu'il y a lieu d'assurer une meilleure intégration entre la formation et l'industrie.

Il se fait cependant plus circonspect sur la question des stages en milieu de travail.

« Je favorise les stages si un encadrement pédagogique est fait pour s'assurer que la formation acquise correspond au contenu du programme pédagogique et que les étudiants ne deviennent pas du « cheap labor ».

« Par exemple, un étudiant qui fait un stage en construction ne doit pas être limité à faire des formes pendant six mois. Il faut qu'un stage soit diversifié. »

Décrochage

Pour sa part, le ministre du Travail, Gérald Tremblay, a déploré que 36 p. cent des jeunes Québécois ne terminent pas leurs études secondaires alors que 40 p. cent des entreprises du secteur du meuble se plaignent d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Ce pourcentage serait également le même dans le secteur de la métallurgie, de 30 p. cent dans les métaux primaires et de 27 p. cent dans le secteur du caoutchouc et des plastiques, a dit le ministre Tremblay.

« D'une part des gens qui ont des diplômes n'ont pas de jobs et d'autre part des besoins en main-d'oeuvre ne sont pas comblés », a-t-il déploré.

Le ministre Pagé croit que cette situation est attribuable à la non-valorisation des métiers au Québec qui a prévalu pendant trop d'années.

loto-québec

RÉSULTATS
loto-québec

PROVINCIAL — Tirage du 91-02-15

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
2914644	500 000 $
914644	5 000 $
14644	500 $
4644	100 $
644	25 $
44	5 $
2210511	250 000 $
210511	5 000 $
10511	500 $
0511	100 $
511	25 $
11	5 $

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS	
100 000 $	1901470	
50 000 $	1107490	
	2443809	
5 000 $		
1055572	2138072	3717701
1378325	2808726	3822817
1668290	2845686	5171531
1917620	2992940	5290295
2047553	3079835	5526117
2105542	3149995	

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

La Mini — Tirage du 91-02-15

NUMÉROS	LOTS
482549	50 000 $
82549	5 000 $
2549	250 $
549	25 $
49	5 $
48254	1 000 $
4825	100 $
482	10 $

La Quotidienne — Tirage du 91-02-09 au 91-02-15

	3	4
SAMEDI	792	8349
LUNDI	028	0586
MARDI	366	4512
MERCREDI	107	3483
JEUDI	585	2466
VENDREDI	865	3229

INTER PLUS — Tirage du 91-02-15

NUMÉROS	LOTS
116361	250 000 $
16361	2 500 $
6361	250 $
361	25 $
61	10 $
NUMÉROS MOBILES	
22561	1 000 $
9388	100 $
584	25 $

Banco — Tirage du 91-02-15 — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

01	02	10	14	15
19	20	22	24	25
27	30	44	50	55
60	61	63	66	67

Prochain tirage: 91-02-18

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVENTURES BLANCHONS

Entre prés et marées, vivez une aventure unique, une expédition écologique et scientifique aux Îles-de-la-Madeleine! Découvrez la culture des Madelinots, les banquises et les blanchons.

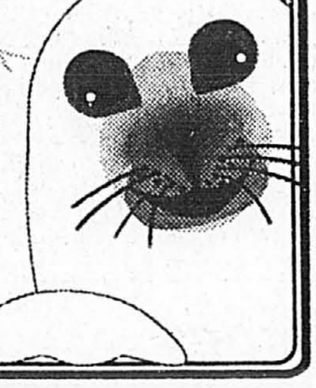

Du 8 au 11 mars 1991
Seulement 999,00$
Incluant l'avion aller-retour, l'hélicoptère, l'hébergement et beaucoup de plaisir!

Pour réservations: (418) 683-2474

détenteur d'un permis du Québec

TOUT EST EN VENTE
Aucune marchandise à prix régulier!!!

GRANDE VENTE ENTREPÔT!

Papa a pensé à vous aider à combattre la récession en vous offrant des SUPER ÉCONOMIES à travers tous les rayons

Au Bon Marché

1505 VERTICAUX 3½" NON RÉCLAMÉS
UN SEUL PRIX DE VENTE 25$

	LARG.		HAUT.	COULEUR	PRIX RÉG.
EXEMPLE	36	x	60	ROSE	75$
EXEMPLE	60	x	60	BRUN	113$
EXEMPLE	36	x	60	GRIS	75$
EXEMPLE	48	x	48	TAN	91$
EXEMPLE	48	x	48	JAUNE	91$
EXEMPLE	48	x	48	ROSE	91$
EXEMPLE	48	x	72	PÊCHE	104$
EXEMPLE	108	x	72	GRIS	240$
EXEMPLE	84	x	72	BLEU	193$
EXEMPLE	60	x	72	FRAMBOISE	152$

1195 VERTICAUX 2" NON RÉCLAMÉS
UN SEUL PRIX DE VENTE 25$

	LARG.		HAUT.	COULEUR	PRIX RÉG.
EXEMPLE	24	x	60	PÊCHE	78$
EXEMPLE	24	x	48	ROSE	78$
EXEMPLE	24	x	60	ROSE	78$
EXEMPLE	36	x	96	IVOIRE	150$
EXEMPLE	36	x	72	BLANC	98$
EXEMPLE	75	x	84	VERT	204$
EXEMPLE	48	x	84	GRIS	145$
EXEMPLE	60	x	60	NOIR	158$
EXEMPLE	24	x	72	ROSE	78$
EXEMPLE	36	x	72	BLANC	86$

1574 VÉNITIENS NON RÉCLAMÉS
UN SEUL PRIX DE VENTE 25$

	LARG.		HAUT.	COULEUR	PRIX RÉG.
EXEMPLE	26	x	45	VERT	
EXEMPLE	30	x	40		
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE					
EXEMPLE				IVOIRE	90$
EXEMPLE	62	x	54	BLANC	134$
EXEMPLE	62	x	36	ROSE	90$

80 VÉNITIENS 2 SUR 1 NON RÉCLAMÉS
UN SEUL PRIX DE VENTE 25$

	LARG.		HAUT.	COULEUR	PRIX RÉG.
EXEMPLE	23 + 23	x	45	MAUVE	138$
EXEMPLE	28 + 28	x	81	BLEU	168$
EXEMPLE	39 + 39	x	46	BOURGOGNE	158$

413 MICRO-VÉNITIENS ½" NON RÉCLAMÉS
UN SEUL PRIX DE VENTE 25$

	LARG.		HAUT.	COULEUR	PRIX RÉG.
EXEMPLE	40	x	37	CUIVRE	137$
EXEMPLE	74	x	43	BLEU	236$
EXEMPLE	67	x	48	PÊCHE	223$
EXEMPLE	39	x	24	BLANC	95$
EXEMPLE	31	x	30	GRIS	113$
EXEMPLE	33	x	20	NOIR	112$

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE

STORES VERTICAUX

VERTICAUX EN* ALUMINIUM 3½" 75" x 84" POUR PORTE PATIO 24.99 l'ens.
VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK 75" x 84" POUR PORTE PATIO 38.99 l'ens.
VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE PATIO 19.99 l'ens.
VERTICAUX TEXTURÉS 3½"* 75" x 84" POUR PORTE PATIO 48.99 l'ens.
VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"* EN STOCK 75" x 84" POUR PORTE PATIO 43.99 l'ens.
VERTICAUX EN TISSU* 75" x 84" POUR PORTE PATIO 29.99 l'ens.
VERTICAUX DE LUXE* 75" x 84" POUR PORTE PATIO 45.99 l'ens.
VERTICAUX MIROIR DE LUXE* 75" x 84" or ou argent POUR PORTE PATIO 139.99 l'ens.
* La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour selon le stock.

STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à ½ PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATIS
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATIS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATIS

L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à celle de l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

STORES HORIZONTAUX PVC 1"*
OLYMPIC en vinyle de 1re qualité
3 couleurs décoratives

18x45	2.99	40x45	10.99
20x45	3.49	48x45	10.99
24x45	3.99	54x45	17.99
27x45	4.99	60x45	13.99
36x45	6.99	72x45	21.99
16x64	6.99		
	29.99	54x78	49.99
27x78	34.99	60x78	59.99
38x78	42.99	72x78	69.99

* À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

STORES HORIZONTAUX 1"*
100% ALUMINIUM POLO* en stock, 3 couleurs décoratives 1re qualité

20x45	2.99	36x45	10.99
24x45	8.99	40x45	12.99
	16.99	72x64	56.99
20x78	14.99	36x78	42.99
24x78	18.99	38x78	44.99
27x78	24.99	42x78	52.99
30x78	28.99	72x78	78.99

STORES PLISSÉS EN TISSU
7 couleurs en stock

18x45	14.99	18x64	19.99
20x45	16.99	20x64	21.99
23x45	18.99	23x64	22.99
24x45	19.99		
	26.99	38x64	38.98
40x45	27.89	40x64	41.99
44x45	31.99	44x64	43.99
48x45	33.99	48x64	44.99
54x45	38.99	54x64	49.99
60x45	44.99	60x64	55.99
64x45	55.99	64x64	66.99
72x45	66.99	72x64	77.99

DOUILLETTES ASSORTIES
Format géant. Polyester/ coton
Simple 24.49 — Double 29.49 — Reine 34.49

Achat spécial!
SERVIETTES ALEXANDRA
100% coton, 5 couleurs

Bain	Rég. 7.99	2.99
Main	Rég. 5.99	1.79
Débarbouillette	Rég. 3.99	89¢

STORES DE TOILE
STORES OPAQUES BLANCS
1re QUALITÉ

GRANDEUR	UNIS	FRANGE
28¼ x 58	9.99	14.99
37¼ x 70	12.99	18.99
37¼ x 82	14.99	29.99
43¼ x 70	15.99	21.99
43¼ x 82	17.99	23.99
48¼ x 70	18.99	24.99
48¼ x 82	20.99	27.99
55¼ x 70	23.99	31.99
55¼ x 82	27.99	34.99
64¼ x 58	27.99	36.99
64¼ x 70	29.99	36.99
73¼ x 58	30.99	39.99
73½ x 78	31.99	41.99
78¼ x 70	49.99	59.99
85½ x 78	59.99	79.99
87½ x 70	69.99	89.99

POUR PORTE PATIO 73¼" x 90" 49.99$

DUVETS D'OISEAU AQUATIQUE
MEILLEUR QUALITÉ/PRIX

Simple 21 oz	107.99
Double 27 oz	137.99
Reine 30 oz	157.99
Roi 42 oz	187.99

ÉDREDONS CONTINENTAL
L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLOFIL md

Simple	68.49
Double	78.49
Reine	98.49
Roi	133.49

RAYON DE LITERIE
ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE
Modèles assortis par Wabasso, Wamsutta, Texmade, Thomaston ou Dan River.

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
174	SIMPLE	54.99	22.99 l'ens.
74	DOUBLE	84.99	33.99 l'ens.
84	REINE	94.99	44.49 l'ens.
66	ROI	114.99	56.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE WABASSO Modèles de 1990 et 1991

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
226	SIMPLE	29.99	22.99 l'ens.
83	DOUBLE	39.99	28.99 l'ens.
176	REINE	49.99	32.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS POLY / COTON «BONDSTREET» PAR DREAMSTYLES»

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
225	REINE	36.99	18.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS JUVENILES STYLES «BOWS» ET «BUTTONS» (poly/coton)

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
170	SIMPLE	26.99	17.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS LIT D'EAU WABASSO POLY/ COTON

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
29	REINE	49.99	24.99 l'ens.
32	ROI	54.99	27.49 l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS POLY/COTON «WABASSO»

QUANTITÉ	GRANDEUR	RÉG.	VENTE
83	SIMPLE	18.99	13.99 l'ens.
166	DOUBLE	29.99	20.99 l'ens.
74	REINE	36.99	26.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DOUILLETTES EN SATIN 100%
Grandeurs et couleurs variées.
SIMPLE, DOUBLE, REINE, ROI. Rég. 179.99-359.99
Un seul prix! SPÉCIAL 119.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DOUILLETTES IMPRIMÉS ET UNIS ASSORTIS

QTÉ	GRANDEUR	Rég. 129.99-249.99
146	SIMPLE	Un seul prix!
150	DOUBLE	
148	REINE	SPÉCIAL 64.99 l'ens.

COUVRE-LITS

QTÉ		
		119.99 prix!
		99 ch.
		VENTE 29.99 ch.
		ERCALE
119	SIMPLE	Rég. 69.99-129.99
99	DOUBLE	Un seul prix!
40	REINE ROI	SPÉCIAL 29.99 ch.

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
RIDEAUX DE DOUCHE
Modèles «Family Dog», «Puppy Love», «Vino», «Harvard», «Floral Grid», etc.

QTÉ	RÉG.	VENTE
233	19.99	9.99

Modèles en tissus «panneau double» avec valence et doublure. «Image», «Lucerne», «Juliette», «Melissa» — 8 couleurs.

QTÉ	RÉG.	VENTE
287	49.99	24.99

Modèles en tissus avec doublure «Pyramid» en rose, menthe, pêche, bleu, ivoire.

QTÉ	RÉG.	VENTE
103	32.99	15.99

SERVIETTES «COLLECTION CLASSIQUE» DE CALDWELL
Modèle «Caress» 10 couleurs en 100% coton.

	RÉG.	VENTE
Bain	19.99	8.99
Main	11.99	5.99
Débarbouillette	9.99	3.99

SERVIETTES DE BAIN JAYLORN

Velours	6.99	3.99 ch.
Ratine	6.99	3.99 ch.

NAPPES ET RIDEAUX - NAPPES EN TISSUS

GRANDEURS		
52" x 70"	60" x 84"	
60" x 102"	60" rond	70" rond

Un seul prix! SPÉCIAL 11.99

RIDEAUX DE CUISINE AVEC VALENCE

QTÉ	RÉG.	VENTE
246	29.99	13.99

PANNEAUX DE RIDEAU
Par 45", 63", 81", 95" de longueur.

QTÉ	RÉG.	VENTE
280	12.99-24.99	6.99

DRAPERIES À PLIS FRANÇAIS VENTE
150" x 95" prêtes à poser. Nouveau choix! 24.99 l'ens.

VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU RAYON DE LIQUIDATION DE RIDEAUX ET DRAPERIES PRÊTS À POSER! NOUS AVONS PRESQUE 4 000 000 $ DE MARCHANDISE À LIQUIDER!

4 DERNIERS JOURS
NOTRE VENTE SE TERMINE DÉFINITIVEMENT LE MERCREDI 20 FÉVRIER À 18 h 00

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX DURANT NOTRE VENTE D'ENTREPÔT
NOUS FABRIQUONS LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, STORES DE TOILE ET STORES PLISSÉS, QUELLE QU'EN SOIT LA DIMENSION. PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
CHÈQUES ACCEPTÉS
La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour, selon le stock.

Design et art de vivre

Jeudi, dans le cahier décoration, *La Presse* vous propose **Pour vivre sa position assise**

Un article signé **Raymond Bernatchez**

La Presse

RECHERCHÉS Monnaie, argenterie, antiquités, peintures, bijoux...

Les meilleurs acheteurs de peintures et d'objets de collection du Canada sont chez Empire... constatez-le vous-même.

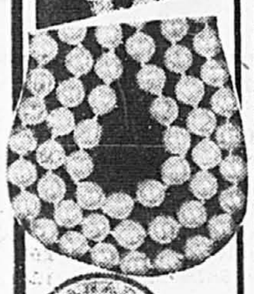

NOUS ACHETONS LES PEINTURES, AQUARELLES, EAUX-FORTES ET GRAVURES DE QUALITÉ:

Armstrong, W.	Comfort, C.F.	Iacurto, F.	Perrigard, H.R.
Ayotte, L.	Cosgrove, S.M.	Jackson, A.Y.	Phillips, W.J.
Beaulieu, P.V.	Cullen, M.G.	Johnson, F.	Pilot, R.W.
Bellefleur, L.	Dallaire, J.P.	Krieghoff, C.	Poirier, N.
Bell-Smith, F.H.	Delfosse, G.M.	Laliberté, A.	Raphael, W.
Blackwood, D.L.	Des Clayes, B.	Leduc, O.	Richmond, R.
Borduas, P.E.	Edson, A.	Lemieux, J.P.	Riopelle, J.P.
Bouchard, L.H.	Fitzgerald, L.L.	Lismer, A.	Roberts, W.G.
Brandtner, F.	Fortin, M.A.	Little, J.	Robinson, A.H.
Brymner, W.	Gagnon, C.	MacDonald, J.E.	Scott, A.S.
Burton, R.	Garside, T.	Milne, D.	Suzor-Côté, M.A.
Bush, J.	DeGrandmaison, N.	Mitchell, W.	Thomson, T.
Canon, D.A.	Harris, L.S.	Molinari, G.	Varley, F.H.
Carr, M.E.	Hébert, A.	Morrice, J.W.	Verner, F.A.
Casson, A.J.	Holdstock, A.W.	Norwell, N.G.	Watson, H.R.
Coburn, F.S.	Hughes, E.J.	O'Brian, L.A.	
Cockburn, J.P.	Hutchison, F.W.	Pellan, A.	

La qualité et l'époque des peintures varient. Apportez-nous vos peintures pour une évaluation adéquate.

Nous achetons toutes les belles huiles et oeuvres d'art internationales, européennes et américaines.

Nous avons un urgent besoin d'oeuvres d'art de qualité de P. Picasso, E. Cortez, G. De Chirico, Joan Miro, Marc Chagall, Karel Appel, A. Calder, Joseph Albers, R. Duffy, A. Renoir, Henry Moore, G. Manzu, Louis Icart, G. Seignac, F. Herring, A. Robin, B. Mathieu, Le Sidoner et plusieurs autres artistes qu'on ne peut tous énumérer ici.

Pièces d'or et d'argent

Pièces rares ou bullions, pièce unique ou inventaires complets: Ne les vendez pas avant d'avoir considéré notre offre. Et si nous ne pouvons vous offrir un prix égal ou supérieur à celui de nos concurrents, nous vous remettrons un bon d'achat de 25 $ simplement pour nous avoir permis d'évaluer votre collection.

Pièces d'or Canada

5 $	1912/13	160 $	1 $ Or	135 $
5	1914	400	2.50	125
10	1912,13,14	375	3	500
20	1967	205	5 Liberté	110
20	1967 av/ens.	215	5 Indien	170
100	1976 14k	103	10 Liberté	190
100	1976-89 22k	200	10 Indien	325
			20 Liberté	420

É.-U.

Dollars canadiens en argent

1935	35 $	1947	7 carré	50 $
1936/37	15	1947	7 pointu	100
1938	35	1947	f. érable	150
1939	6	1948		600
1945	90	1949		10
1946	20	1950-67		3 et plus

Prix pour pièces «extrêmement belles»

Montres-bracelets

Rolex, Patek Philippe, Vacheron, Baume Mercier, Piaget.
Tous types, vieilles ou neuves.

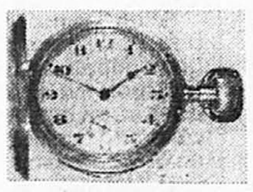

Montres de poche anciennes

Tous types, qu'elles fonctionnent ou non.

Vieilles montres de poche	12 $ à 200 $
Spéciales 23, 24, 25 rubis	75 $ à 300 $
Or 10k, 14k, 18k	150 $ à 800 $
À répétition, musicales	
Émaillées	400 $ à 4 000 $

Médailles - Jetons

Une seule pièce rare ou des boites entières. Nous raffolons de tous les jetons, médailles, épingles, jetons d'amour, monnaie de cartes, vieilles pièces, quantités rares de nouvelles pièces. Nous achetons aussi toutes les cartes de baseball, de football et d'autres sports.

Meubles et antiquités

Tous les meubles et objets décoratifs anciens. Nous paierons une prime spéciale pour le contenu entier d'une maison. Au besoin, nous achèterons même votre maison, votre voiture et tout le saint-frusquin, à condition que le saint-frusquin soit en bon état.

Papier-monnaie ancien aux meilleurs prix

Billets des banques centrale et à charte du Canada. Actions et obligations anciennes, billets ayant cours légal et documents. Toutes qualités. Billets allant des «shinplasters» de 25 cents aux billets de 1 000 $. Nous achetons aussi les pièces et le papier-monnaie étrangers.

Tapis orientaux

Peu importe leur état ou leur style, nous les achetons tous. Apportez votre tapis et nous vous ferons une offre au comptant sur-le-champ.

Nos experts vous offriront les meilleurs prix sur le marché

Sculptures diverses en ivoire, jade, corail, stéatite et quartz

Toujours aux meilleurs prix. Nos clients raffolent des collections complètes de vieux ivoires. Primes spéciales pour les collections.

Timbres - collections - timbres en vrac et en lots - unités

Lots, feuilles, coins, coins avec inscription, unités rares, collections complètes, stocks, inventaires complets, neufs et oblitérés. Nous achetons tout, si vous nous en donnez l'occasion. Nous ne refuserons aucun article de valeur. Même si votre article n'a pas de valeur, vous recevrez un bon d'achat de 25$ pour l'une de nos prochaines ventes aux enchères. Chez Empire, vous repartez toujours gagnant.

Lingots d'or et d'argent

Lingots d'une once et d'un kilo. 5 onces, 10 onces, 100 onces et plus. Lingots de la «Franklin Mint» et autres lingots reconnus. Nous paierons une prime spéciale pour les ensembles complets dans leur boite d'origine. N.B. Empire achète toujours les lingots au prix quotidien du marché.

Stylos à plume et à bille

Waterman, Parker, Mont-Blanc... Un seul stylo ou une collection complète. Stylos en or, stylos notariaux, stylos en argent. Anciens, presque neufs ou d'occasion. Nous achetons tous les bons stylos.

Diamants et pierres précieuses

Nous en achetons de toutes les qualités et de toutes les grandeurs et nous vous ferons une offre au comptant sur-le-champ pour toutes les pierres de bonne qualité. Voici quelques exemples des prix que nous offrons:

1 à 25 points 3 $ le point
26 à 50 points 4 $ le point
51 à 75 points 5 $ le point
76 points à 1 carat 8 $ et plus le point

Les offres tiennent compte de la qualité. Nous recherchons les inventaires commerciaux complets comprenant bijoux finis ou pierres non serties ou débris d'or, de platine et d'argent.

Argent sterling et métal argenté

Chandeliers, services de couverts, assiettes, coupes, services à thé, trophées, plateaux, samovars, gobelets, seaux à vin, pichets à eau ainsi qu'une centaine d'autres articles que vous possédez. Passez nous voir pour une offre au comptant sur-le-champ.

Poupées poupées poupées

Nous achetons les poupées - beaucoup de poupées. Si elles sont anciennes et jolies et ont un petit quelque chose de spécial, nous paierons le fort prix. Passez nous voir.
Nous avions presque oublié: Nous achetons aussi les jouets anciens - trains, automobiles, soldats de plomb, etc.

Verre d'art ancien, vases et lampes

Tiffany Studios, Bradley & Hubbard, Steuben, Gallé, Daum Nancy, Muller Frères, Le Verre Français, Miller, cristal Waterford, Lalique, lustres, appliques, milieux de table...

Instruments de musique

Pianos, saxophones, trompettes, orgues, violons, flûtes...

Nous achetons aussi toutes les boites à musique, les accordéons, violes, harpes, cors d'harmonie, clarinettes, etc., etc.

PRESSE-PAPIERS RECHERCHÉS

Pièces anciennes ou contemporaines de qualité. Aussi en verre d'art, étain, cuivre, etc.

Souvenirs

Nous achetons tous les autographes rares, les souvenirs des Beatles, du Rock and Roll, les bandes dessinées originales, les objets relatifs à la science-fiction, au cinéma, etc.

STATUES

Bronze, marbre, albâtre, laiton, cuivre, métal blanc ou pierre. Toutes grandeurs, tous sujets. Signées ou non. Nous les achetons toutes et nous payons toujours le juste prix.

Cannes anciennes - Ivoire, or, argent

Cannes dissimulant une arme, parapluies, cannes de sport, cannes-sièges, queues de billard, bâtons anciens, etc., cannes de montagnard sculptées, baguettes de chef d'orchestre, pipes et autres.

Services de couverts

Services complets ou quelques pièces. Argent sterling une pièce ou services complets, argent à .800 de fin - une pièce ou services complets. Services Rogers ou autres en métal argenté. Doivent être en bon état. Prix les plus élevés. Primes pour les beaux services complets.

Porcelaine: Continentale et orientale

Miniatures Satsuma	200 $ à 800 $
Urnes Dresden 28" de haut Pr.	1 200 $ à 6 000 $
Urnes Royal Vienna 26" de haut Pr.	1 000 $ à 2 400 $
Urnes Meissen 14" de haut Pr.	600 $ à 1 300 $
Urnes Sèves 30" de haut Pr.	2 800 $ à 7 000 $
Famille Noire 34" de haut Pr. Vases	3 000 $ à 9 000 $
Figurines Royal Doulton	50 $ à 450 $
Vase Nippon 19" de haut	60 $ à 180 $
Service vaisselle Limoges pour 12	200 $ à 1 400 $
Bol à fruits Limoges 14" de haut	300 $ à 850 $
Vase Satsuma 38" de haut	1 500 $ à 3 500 $
Famille Rose 45" de haut	2 400 $ à 4 500 $

DIVERS

Bols - Verres - Coupes - Cadres - Boîtes - Dés

Émaux - Or - Argent - Platine - Icônes - Pique-à-jour - Émaux cloisonnés - Horloges - Chandeliers - Oeufs - Art russe - Émaux italiens - Émaux champlevés - Articles judaïques et autres objets religieux. Tous au meilleur prix possible.

Boîtes de collection

Tabatières, poudriers anciens - émaillés, en or, argent, platine ou repoussés - russes, français, italiens ou même martiens! Si c'est joli, nous avons l'acheteur et nous paierons les meilleurs prix.

Horloges de parquet et vieilles horloges murales

Garnitures de cheminée 3 mcx en bronze et érable, horloges en porcelaine, régulateurs, pendules, pendulettes de voyage, horloges de cheminée... Toutes marques, tous styles, toutes époques et dimensions. Nous achetons toutes les horloges, qu'elles fonctionnent ou qu'elles aient besoin de réparations. Nous vendons plus de 300 horloges par an!

Armes à feu anciennes - pistolets -épées

Casques - Armures - Boucliers - Canons - Poignards - Baïonnettes - Fusils - Matériel d'escrime.

Nous recherchons aussi

les boites à musique et vieux radios, gramophones et anciens tourne-disques à cylindre.

CHEZ EMPIRE nous sommes désireux de servir les Montréalais à qui nous offrons un service de liquidation d'objets personnels et de collections corporatives. Nous avons l'une des salles de vente aux enchères les mieux équipées au Canada avec système informatique de pointe et un personnel hautement qualifié dans de très nombreux domaines tels l'art canadien et européen, la gemmologie, la philatélie, la numismatique, le verre d'art, les tapis orientaux, l'argenterie, les antiquités, l'horlogerie, etc. Notre expérience dans ces domaines nous permet de trouver les bons clients, tant vendeurs qu'acheteurs, et d'arriver aux meilleurs résultats. Bien que nous puissions acheter et revendre les articles nous-mêmes, nous vous invitons à profiter de notre service de vente aux enchères. Moyennant de légers frais de base et de commission, vous pouvez mettre un ou plusieurs articles à l'enchère pour votre propre compte ou pour le compte d'une succession. Nos frais de commission peu élevés rendent cette option très intéressante pour quiconque veut vendre. N'hésitez pas à vous renseigner. Nous ferons de notre mieux pour acheter vos articles ou pour les vendre dans l'un de nos prochains encans.

A. Rogozinsky
Président
Industries Empire

LES ENCANTEURS ET MARCHANDS D'OEUVRES D'ART LES PLUS RÉPUTÉS AU CANADA

Nous sommes des ACHETEURS sérieux d'objets de valeur, qu'il s'agisse d'une seule pièce ou d'une succession de plusieurs millions de dollars

INDUSTRIES EMPIRE INC.

5500, rue Paré, Montréal — 737-6586 — lundi au vendredi, 10 h à 18 h.
Une rue au nord de Jean-Talon, juste à l'ouest de Décarie (métro Namur)

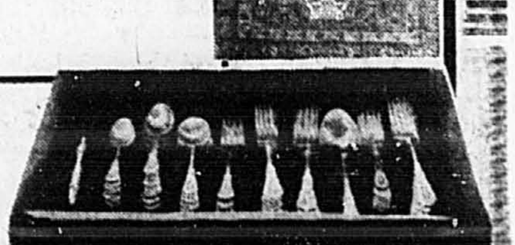

COLLÈGE LASALLE

En octobre 1990, 98% de nos finissants (Promotion mai '90) avaient trouvé un emploi.

Plus fort que jamais
Plus actif que jamais
Plus vivant que jamais
Plus affairé que jamais
Plus dynamique que jamais
Plus bouillonnant que jamais
Plus performant que jamais
Plus avant-gardiste que jamais
Plus présent que jamais

Plus que jamais

COLLÈGE LASALLE

C'est le temps de choisir votre collège d'avenir.
Un seul choix s'impose:
le Collège LaSalle.

Pourquoi?

Parce que nos finissants sont recherchés partout et par tous!

Nos six programmes d'Éducation régulière, en français ou en anglais, sont branchés directement sur le marché du travail et mènent à un DEC ou un CEC.

DESSIN DE MODE
•
GESTION DE LA PRODUCTION DE LA MODE
•
MISE EN MARCHÉ DE LA MODE
•
GESTION HÔTELIÈRE/RESTAURATION
•
TOURISME/VOYAGES
•
TECHNIQUES DE BUREAU

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour une visite guidée de nos locaux ultramodernes du lundi au samedi, communiquez avec le Service des admissions au

(514) 939-2006
•
1 800 363-3541

(Appels sans frais pour l'extérieur de Montréal)

2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2

C'EST LE TEMPS OU JAMAIS!

Transport 2000 propose une taxe sur l'essence

Presse Canadienne

■ Transport 2000 dénonce l'intention du gouvernement de se retirer du financement du transport en commun. Le groupe propose plutôt d'instaurer une taxe sur le carburant pour aider à en défrayer le coût.

En conférence de presse hier à Montréal, les porte-parole de l'association ont affirmé que la décision du ministère des Affaires municipales signifie «la remise en cause de l'existence du transport en commun dans certaines régions comme le Saguenay et Trois-Rivières».

Le ministère des Affaires municipales a annoncé, à la fin du mois de décembre, qu'il se retirerait du financement des frais d'exploitation du transport en commun.

Plusieurs municipalités ou régions, qui se voient ainsi refiler une facture colossale, pourraient ne pas être en mesure d'en défrayer le coût, craint M. Guy Chartrand, de Transport 2000.

Ces commissions de transport et municipalités n'auront pas le choix: ou bien elles diminueront le service, ou bien elles augmenteront les tarifs, résume-t-il.

Selon Transport 2000, le ministère épargnera ainsi 266,2 millions auprès des neuf sociétés de transport au Québec, 185,5 millions et même davantage à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), 20,6 millions à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), 14,5 millions à la Société de transport de Laval (STL).

Tranport 2000 demande au ministère de surseoir à son projet. Il veut plutôt un forum national, un vaste débat sur toute la problématique du transport en commun.

De plus, pour financer le transport en commun, Transport 2000 propose une taxe spéciale sur le carburant, et ce dès le prochain budget provincial. On n'exclut pas non plus les taxes sur le stationnement ou les immeubles non résidentiels.

Avec le système de financement actuel, plusieurs sociétés de transport enregistrent des déficits et les services sont insuffisants. Les usagers ne peuvent guère être davantage mis à contribution, sans que cela ait un effet néfaste sur l'achalandage.

1670 la Baie 1991

Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement!

ADRIEN ARPEL

TRAITEMENT FACIAL EUROPÉEN D'UNE HEURE, TRAITEMENT DES MAINS ET MAQUILLAGE OFFERTS À MOITIÉ PRIX:
25 $ AU LIEU DE 50 $!

PROTÉINES, PROTÉINES, PROTÉINES... Voilà ce dont votre peau a le plus besoin! Et dans l'intimité de nos locaux, vous pourrez vous détendre tout en profitant de leurs bienfaits.
Le traitement protéiné sera adapté aux besoins spécifiques de votre épiderme. Par de doux massages, des mains expertes feront pénétrer dans votre peau cette substance lyophilisée.
Peau mature, grasse ou sèche, peu importe, elle recevra tous les soins dont elle a besoin.

LE TRAITEMENT FACIAL

• Nettoyage en profondeur • Jet de vapeur • Désincrustation à l'aide d'un nettoyant au miel et aux amandes • Électro-aspiration • Massage doux et relaxant à l'aide d'une crème protéinée lyophilisée • Application, sur le cou et la gorge, d'une crème au collagène protéinée • Massage aux protéines autour des yeux et traitement aidant à réduire boursouflures et rides • Application d'un masque naturel en accord avec votre type de peau.

LE TRAITEMENT DES MAINS

• Exfoliation à base de végétaux pour éliminer les impuretés et les cellules mortes • Massage hydratant aux herbes • Application d'un composé d'élastine et de collagène pour sceller les bienfaits du traitement.
Mais ce n'est pas tout! Nous compléterons votre séance par un maquillage et quelques conseils qui vous permettront de le réaliser vous-même, chez vous. Ord. 50 $. Solde **25 $** ch.

Téléphonez dès maintenant pour prendre rendez-vous.

Centre-ville de Montréal, 281-4781;
Centre Boulevard, 728-4571, poste 250;
Centre Rockland, 739-5521, poste 259;
Place Versailles, 354-8470, poste 259;
Promenades St-Bruno, 653-4455, poste 2243;
Fairview, Pointe-Claire, 697-4870, poste 225;
Galeries d'Anjou, 353-3300, poste 3312;
Carrefour Laval, 687-1540, poste 3210;
Mail Champlain, 466-3220, poste 215.

Offre en vigueur jusqu'au 23 février 1991

la Baie — Satisfaction garantie. — On peut s'y fier!

LES ANNÉES PASSENT...

Hans Marotte, devant la croix qu'il avait escaladée ...légalement.

...sa désap... ne homme... de la Cour du Québec, n'a pas ... à la demande de la Couronne, représentée par Me Louise Provost, qui suggérait le remboursement des dommages causés à certains commerces.

Les ... ...munautaires devront être effectués ...ur une période d'un an a... la *Boîte aux Lettres*, un organisme de Longueuil qui s'occupe de l'alphabétisation des adultes.

VOTRE PISCINE
Réservez-la maintenant!
Payez en 199... le prix de 1990!

PISCINE HORS-TERRE
Inclus :
• Tout l'équipement standard habituel
• Structure d'acier, de résine ou d'aluminium
• Choix de plusieurs modèles en inventaire
TPS INCLUSE
À PARTIR DE 1490 $

PISCINE CREUSÉE
Inclus :
• Tout l'équipement standard habituel
• Conseiller en aménagement à domicile, sans frais supplémentaires
• Choix de plusieurs modèles en inventaire
TPS INCLUSE
À PARTIR DE 7999 $

Meubles de jardin
100 % résine
Grosfillex
•1 table •8 chaises •8 coussins
•1 parasol de 7 1/2 pi en Textilène®
•1 base en ciment
PASSEZ VITE! QUANTITÉS LIMITÉES
499,99 $

Région de Montréal
Fabreville, Laval 5, 5, boul. Curé-Labelle 622-9801
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste 698-2210
Saint-Léonard 5940, boul. Métropolitain Est 255-7014
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8748
Pointe-aux-Trembles 11800, rue Sherbrooke Est 648-4500
Boucherville 1235, rue Ampère 449-2411
Région de Sherbrooke
Fleurimont 1597, rue Galt Est 823-1100

Heures d'ouverture
Lundi et mardi, de 10 h à 19 h
Mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 21 h
Samedi, de 9 h à 17 h

L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE Trevi
Le jeudi 20 septembre 1990.

MAIS SE RESSEMBLENT.

La brasserie Molson O'Keefe sera composée de 58% d'employés de Molson et 42% de O'Keefe

■ La fusion des brasseries Molson et O'Keefe, entreprise en janvier 1989, peut maintenant être complétée à la suite d'une décision du commissaire du Travail du Québec sur la composition des effectifs de la nouvelle brasserie.

Le commissaire a décidé hier que le personnel de la nouvelle brasserie Molson O'Keefe doit être composé de 58 p. cent d'employés de Molson et de 42 p. cent d'employés de l'ex-O'Keefe. Il a ainsi donné raison à la position défendue par l'employeur.

L'usine de O'Keefe à Montréal sera définitivement fermée au mois de mars et tous les effectifs de production de la nouvelle entreprise, environ 1250 travailleurs, seront concentrés à l'usine de Molson, rue Notre-Dame.

Le syndicat des employés de Molson (section locale 1999 des Teamsters) conserve tous ses membres, tandis que le syndicat des employés de O'Keefe (section locale 301 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, FTQ) en perdra environ 130. La brasserie avait déjà signifié à ces 130 travailleurs qu'ils perdraient leur emploi ce printemps, quand la fusion serait complétée.

La décision du commissaire du Travail est fondée sur le volume de production de chacune des deux brasseries au moment de la fusion.

MISE EN JEU

AMATEURS DE DÉFI!

Un nouveau jeu télévisé se prépare: l'adaptation française de "JEOPARDY"!

Inscrivez-vous aux auditions qui auront lieu à Télé-Métropole en composant le 790-0395

CFTM

À VOIR ET À REVOIR
Les Quatre Cavaliers de L'APOCALYPSE

OFFRE SPÉCIALE 29,95$ prix régulier 34,95 $

OBTENEZ LES 2 VIDÉOCASSETTES POUR SEULEMENT 54,90 $

Économisez 21,5 % sur le prix régulier de la série Enjeux d'une Nation

Premier documentaire de la série Enjeux d'une Nation, **DISPARAÎTRE** a donné lieu à de multiples controverses. Un film choc sur la dénatalité au Québec. Un film révélateur qui ne laisse personne indifférent. Un must pour votre vidéothèque (107 min.).

STÉRÉO

Les défis de notre environnement brillamment présentés dans un documentaire de 92 min. Un film impressionnant que vous aimerez voir et revoir et revoir...

COMMANDEZ MAINTENANT
Cette offre se termine le 28 février 1991

COMMANDES 24 heures sur 24
Télécopieur (514) 283-7914
Utilisez le bon de commande

Téléphone 1 800 463-3042
Un seul numéro au Québec

Paiement par cartes de crédit seulement

GARANTIE
Ces vidéocassettes bénéficient d'une garantie de remplacement contre tout défaut technique.

BON DE COMMANDE VHS ☐ BETA ☐

Cochez les cases appropriées

☐ Je désire recevoir _____ vidéocassette (s) stéréo Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse au prix spécial de 29,95 $ + les frais de port et de manutention (3,85 $) et les taxes (TPS 2,37 $ - TVP 2,59 $).
_____ x 38,76 $ = _____ $

☐ Faites-moi parvenir _____ ensemble(s) des 2 vidéocassettes Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse et Disparaître au prix avantageux de 54,90 $ + les frais de port et de manutention (3,85 $) et les taxes (TPS 4,11 $ - TVP 4,72 $). Je réalise une économie de 21,5 % sur le prix régulier.
_____ x 67,58 $ = _____ $
Veuillez allouer 14 jours pour la livraison.

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____

Modes de paiement:
☐ Chèque ou mandat-poste
A l'ordre de l'Office national du film du Canada
☐ Carte de crédit No de la carte _____
☐ VISA ☐ MasterCard Date d'échéance _____

Signature _____

COMMANDE POSTALE
Remplir et retourner à :
Offre spéciale vidéo
Office national du film du Canada
Programme français, Studio D
Case postale 6100, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3H5

P16021

Nos destinations ont du chic!

Laissez-vous emporter avec élégance: choisissez Air Canada. Des tarifs des plus avantageux et le fameux service Hospitalité... chic alors! Appelez-nous.

Aller-retour de Montréal à	à partir de
MANCHESTER jusqu'au 10 mars	608$
PARIS jusqu'au 9 mars	668$
FRANCFORT jusqu'au 20 mars	708$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
ZURICH jusqu'au 10 mars	758$
ZAGREB jusqu'au 31 mars	798$
VIENNE jusqu'au 31 mars	808$
NICE jusqu'au 31 mars	828$

Sujet à des restrictions. Taxes et suppléments en sus. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Les offres de vols à tarifs réduits sont sujettes à disponibilité. Pour réserver ou pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333.

Air Canada

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

COURS DE CUISINE VIÊTNAMIENNE ET CHINOISE

EN PETITS GROUPES par Mme Jacqueline NGUYEN

Téléphone: 682-0356

La cuisine viêtnamienne est une cuisine savoureuse, diététique et qui ne fait pas grossir.

DÉBUT EN MARS

LES MARDIS 13 h à 15 h / 19 h à 21 h
MERCREDIS 19 h à 21 h
Comprend 4 leçons 120 $
Démonstration, pratique et dégustation.
À la fin de chaque leçon, l'étudiant emporte le plat préparé lors de ses propres expériences.

FLORIDE
Pompano Beach

GRANDES VILLAS-CONDOMINIUMS NEUVES
1443 pi car., 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, balcon 10 x 20, **sur le golf**, près plage et tennis, site extraordinaire, à partir de
89,184$ COMPTANT: 8500$ financement hypothécaire 8¾%
(1-800-465-8332)
(514) 274-4288

MBA POUR CADRES EN EXERCICE

Un pas de plus vers la haute direction

Pour le cadre en exercice expérimenté qui veut réaliser pleinement son potentiel et progresser vers des fonctions de haute direction, l'Université de Sherbrooke offre un programme M.B.A. particulièrement adapté à sa situation.

- M.B.A. à temps partiel, de jour
- en Montérégie, à Longueuil
- une journée par semaine, le vendredi ou le samedi en alternance

Septembre 1991
• Volet I
Le cadre avec formation universitaire autre qu'en administration peut quand même être admis au M.B.A. pour cadres en exercice, dans le programme préparatoire couvrant les matières du volet I (formation de base en administration).
Durée du programme : 9 mois.
Par la suite, ce candidat pourra accéder au volet II du programme en septembre 1992.

• Volet II
Le cadre en exercice possédant la formation universitaire de base en administration peut être admis au programme M.B.A. pour cadres en exercice directement dans le volet II (formation de cadre supérieur).
Durée du programme : 18 mois.

Renseignements
(819) 821-7333

Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
UN PAYS DE CONNAISSANCE

france clavet inc.

ÊTRE BIEN DANS SA PEAU !
l'êtes vous...
ANNA PEGOVA PEELING
"LE" traitement biologique unique au Canada
une peau neuve en dix jours!

Le seul traitement sans acide, appliqué exclusivement dans nos instituts. Efficace et totalement sécuritaire, il force l'organisme à remplacer complètement l'épiderme endommagé, du visage et de toute autre partie du corps, par une nouvelle peau, plus douce et plus fraîche.

Consultation gratuite sur rendez-vous.

Veuillez-vous adresser à **l'institut franchisé** de votre region.

Pour tout renseignement: Montréal **842-4242**
Partout ailleurs: **1-(800)-463-5454**

Pour hommes et femmes envisageant sérieusement de partir en affaires:

REVENU CROISSANT POUVANT ATTEINDRE 20 000$ PAR MOIS ET PLUS D'ICI UN AN

Investissement de départ minime
(entre 45 $ et 650 $ selon votre choix)

Présentez-vous mardi 19 février
à l'Auberge WANDLYN
7200, Sherbrooke E., Mtl (Métro Radisson)
Débute à 20 h précises

FAX.: (514) 351-4483

Entrée gratuite sur présentation de cette annonce
(VALEUR DE 3$)

VI LES VERRIÈRES SUR-LE-FLEUVE

LA GRANDE FINALE

Afin de célébrer la finale des Verrières VI, un chef-d'oeuvre d'architecture, un fin sommet dans l'art de vivre, nous avons le plaisir de vous inviter à faire la grande tournée de notre Centre Sportif et profiter de l'occasion pour visiter nos appartements-témoins.

VISITE LIBRE

le 17 février 1991
11 O'Reilly, île des Soeurs
11h00 à 16h00

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **La Mercury Tracer LTS: sportive et familiale**

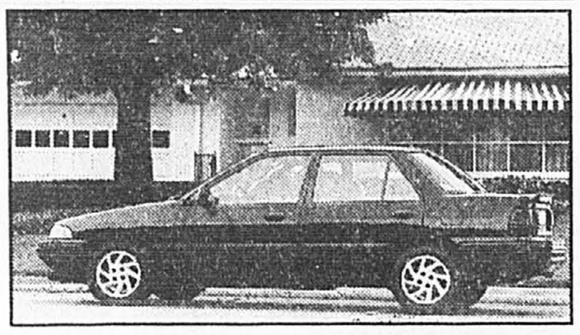

Un article signé **Denis Duquet** La Presse

Rien ne va plus à la Régie du logement

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La Régie du logement connaît de nombreux problèmes: fermeture de bureaux régionaux, circuits téléphoniques débordés d'appels, imposition d'un ticket modérateur de 25 $ pour les clients et négligence de la Régie de produire son rapport annuel.

Quatre bureaux régionaux ont été fermés en 1990, soit ceux de Chicoutimi, Alma, Victoriaville et Sorel. Les citoyens qui faisaient affaire avec le bureau de Chicoutimi doivent maintenant se rendre à Jonquière, ceux d'Alma à Roberval, ceux de Victoriaville à Drummondville et ceux de Sorel à Longueuil.

C'est par souci d'économie que ces fermetures ont été effectuées, a expliqué cette semaine la présidente de la Régie, Louise Thibault, devant les députés membres de la commission parlementaire de l'Aménagement.

«Ces bureaux desservaient des bassins de moins de 12 500 logements et il y avait un autre bureau situé à moins de 100 km», a-t-elle déclaré pour justifier la fermeture.

Ces fermetures ont soulevé les protestations des députés tant libéraux que péquistes.

«Je ne partage pas du tout la décision qui a été prise, a déclaré le député Roger Paré (PQ-Shefford). Ceux qui font affaire avec la Régie sont des locataires qui n'ont pas les moyens d'être des propriétaires, des gens pauvres dans la majorité des cas qui n'ont pas de véhicule. Et là, on éloigne les services de chez eux.»

Quant au député libéral de Richelieu, Albert Khelfa, il s'est opposé à la fermeture du bureau de Sorel dans son comté. L'économie réalisé ne sera que de 10 319 $, soit le prix du loyer, et le bureau de Sorel répondait à 3000 demandes par année. «J'ai contesté la décision et je ne l'ai jamais acceptée», a affirmé le député Khelfa.

Les gens de Sorel doivent maintenant parcourir 150 km aller-retour pour se rendre au bureau de Longueuil.

Allo...Allo...

D'autre part, le ministre de l'Habitation responsable de la Régie du logement, Claude Ryan, a dû reconnaître l'inefficacité du système téléphonique de l'organisme qui ne peut recevoir tous les appels logés par les citoyens.

«On a constaté qu'il y a un volume très élevé d'appels qui sont rejetés parce qu'on n'a pas assez d'équipements ou de personnel pour les recevoir», a admis le ministre Ryan.

«Il y a un problème sérieux de ce côté et nous avons l'obligation de trouver des solutions», a-t-il ajouté.

Le député libéral de Montmagny, Réal Gauvin, a souligné à titre d'exemple l'impossibilité pour ses électeurs d'entrer en communication téléphonique avec le bureau de la Régie le plus près, celui de Lévis.

«Par téléphone, c'est inaccessible. Je l'ai vérifié à partir de mon bureau», a dit M. Gauvin.

Autre sujet de mécontentement des députés: les frais de 25 $ imposés par la Régie depuis 1989 pour traiter un dossier. Le service était gratuit auparavant.

«Pour des problèmes vécus par les plus pauvres de la société, on doit se demander si on est correct d'imposer des tickets modérateurs, a dit le député Roger Paré (PQ-Shefford). Depuis une couple d'années, plus on frappe sur les pauvres, plus il y a de misère.» Le ministre Claude Ryan a soutenu néanmoins que les assistés sociaux qui portent une cause devant la Régie du logement ne sont pas soumis aux frais de 25 $. De plus, le régisseur qui entend la cause a toujours le droit d'imposer les frais de 25 $ au propriétaire et non au locataire, a fait valoir le ministre.

Enfin, notons que la Régie du logement n'a pas produit son rapport annuel à l'Assemblée nationale depuis l'année 1988-89. Ce faisant, elle agit en toute illégalité puisque l'article 25 de sa loi constitutive l'oblige à fournir au ministre un rapport annuel de ses activités trois mois après la fin de chaque année financière.

La Régie du logement est un organisme quasi-judiciaire chargé de concilier les différends entre un propriétaire et un locataire.

Consommation

Mercredi, dans le cahier consommation, *La Presse* vous propose **Les appareils à champs magnétiques: prudence**

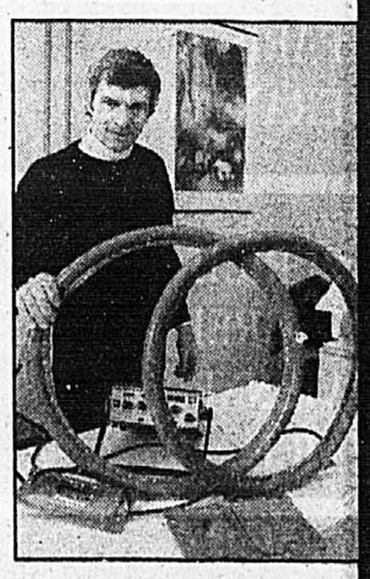

Un article signé **Danielle Bonneau** La Presse

Clinique au départ

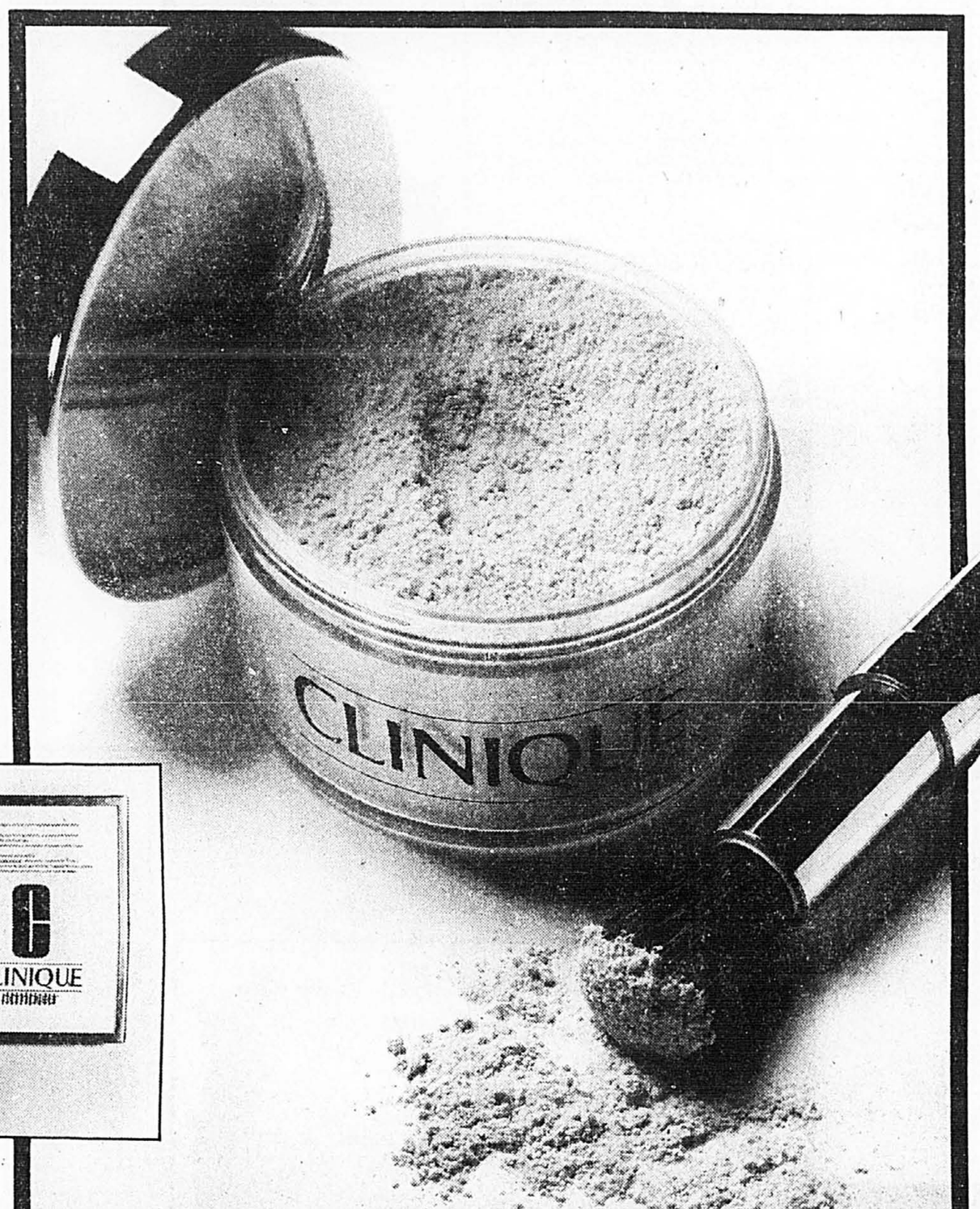

Une belle avance la fine poudre

La touche finale sur votre fond de teint ou un doux reflet nacré sur une peau naturellement radieuse! La fine poudre Clinique s'étale uniformément au pinceau et s'estompe en un fini magnifique. Eaton vous l'offre en six teintes subtiles. Apportez-la partout avec vous.

1. Fine poudre faciale avec pinceau, 35 g 21.50

1A. (Hors photo). Masque de beauté-secours, 60 mL 16.00

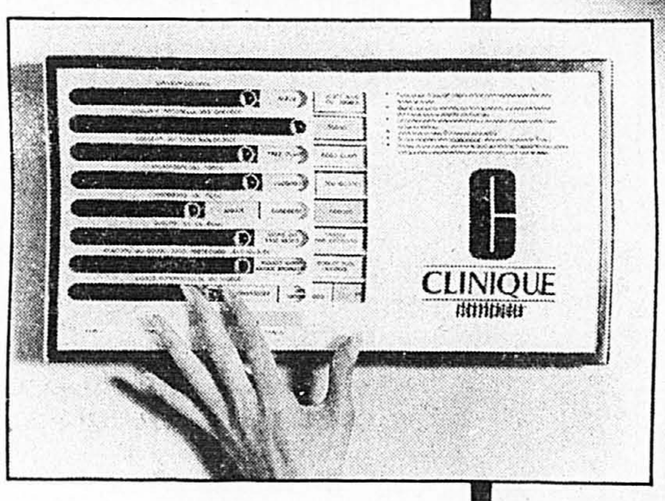

Prime de voyage Clinique

Avec tout achat de 16.00 ou plus de produits Clinique, vous recevrez sans frais supplémentaires, cinq excellents produits en format de voyage: rouge à lèvres Different; Résultats quotidiens, contour des yeux 7mL; lotion clarifiante 2, 60 mL; Supermascara noir, testé par des ophtalmologues; émulsion hydratante tellement différente 15 mL. Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 2 mars 1991.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 216. Venez ou composez **284-8484.**

EATON carte complaisance

VISA MasterCard

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Ouvrez l' 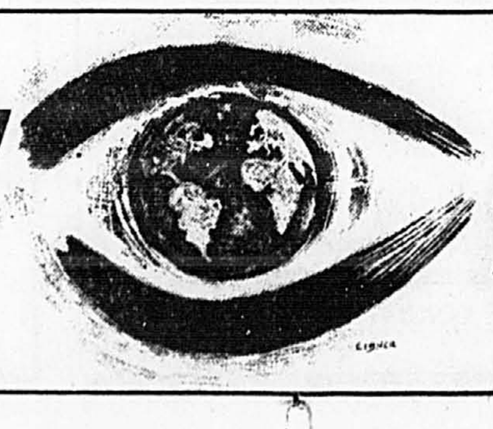 sur notre REER

Un épicier-boucher condamné à payer 900 $ d'amende pour malpropreté

Fibro | 25 ANS DE GARANTIE | DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER À PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

PISCINES MONOCOQUE FIBRE DE VERRE

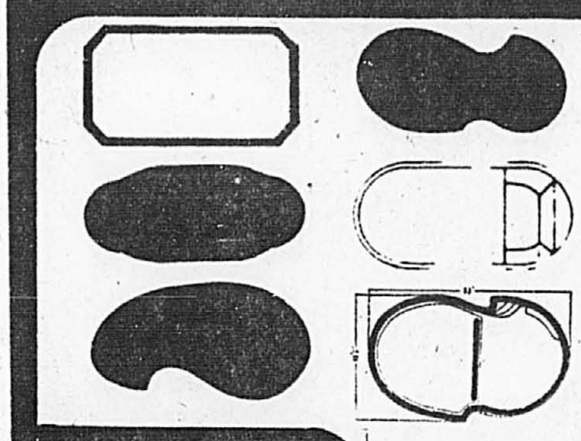

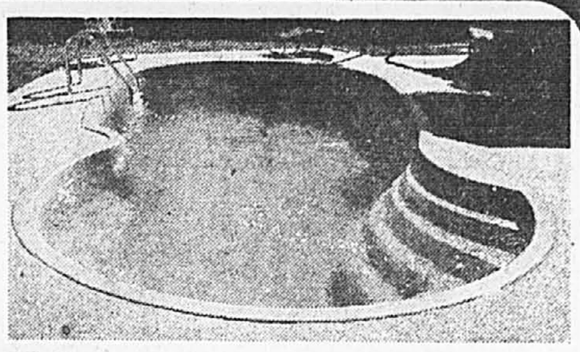

Piscine creusée et installée pour aussi peu que 7 900$

CARACTÉRISTIQUES :

- Le plus grand choix de piscines intérieures avec jet de nage sur place
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus
- Isolation en polyuréthanne à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Système de traitement d'eau sans chlore ni Brominateur
- Pas de sous-entrepreneur
- Choix de 9 modèles

OUVERT 7 JOURS SUR 7

1456, De Jaffa, Fabreville, Laval
(Sortie 16, autoroute des Laurentides)
622-2664 628-0088

GARANTIE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET NON DU DISTRIBUTEUR

RAYMOND GERVAIS

■ Cinq mois après que des procédures judiciaires aient été intentées contre le **Supermarché A.F. (1977) Ltée**, du 8950 boulevard Saint-Michel à Montréal, une inspection récente démontre que la situation n'est corrigée qu'à 60 p. cent.

Reconnu coupable de malpropreté hier en Cour municipale de Montréal, l'établissement d'alimentation et a été condamné à 900 $ d'amende.

C'est la seconde fois que cette épicerie-boucherie se retrouve devant les tribunaux; la première fois, c'était le 15 juin 1982. Hier, le procureur de la poursuite, Me Patrice Crevier, a décidé d'en tenir compte dans la suggestion faite au Tribunal quant à la sentence à imposer.

Après avoir pris connaissance du rapport des inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, le juge Jean Massé a décidé d'imposer à l'épicerie fautive l'amende suggérée, soit 900 $.

L'infraction reprochée remonte au 25 septembre 1990. Les inspecteurs de la CUM reprochent notamment au propriétaire de l'épicerie d'avoir eu des réfrigérateurs poussiéreux et gras, des tablettes parsemées de débris alimentaires séchés, d'avoir eu un distributeur à eau distillée couvert d'éclaboussures dont le fond contenait de l'eau stagnante et de la poussière.

De plus, le rapport des inspecteurs précise qu'on a retrouvé des caisses d'aliments ouvertes au sous-sol du commerce. Ces caisses laissaient échapper leur contenu directement sur le sol.

Le 12 février dernier, des inspecteurs de la CUM se sont rendus à l'épicerie pour voir si la situation avaient été corrigée.

Selon les témoignages entendus hier en Cour, les fonctionnaires ont remarqué une certaine amélioration au chapitre de la propreté, mais ils ont aussi constaté qu'il reste encore beaucoup à faire.

UNIVERSITÉ McGILL
Hôpital St. Mary
Souffrez-vous d'attaques de panique?

Le trouble de panique et de panique avec agoraphobie sont des maladies qui affligent 4 à 6 % de la population. Les symptômes centraux de ces maladies sont des attaques de panique (angoisse) qui se manifestent par de l'anxiété et de l'appréhension accompagnées par des symptômes physiques. Parmi ces symptômes physiques, se retrouvent une difficulté de respirer, une impression de suffocation, des palpitations, des nausées, des étourdissements, des douleurs au ventre ou à l'estomac, un sentiment d'irréalité, une peur de perdre contrôle ou de perdre la tête, un sentiment d'évanouissement. L'équipe de psychopharmacologie de l'Hôpital St. Mary poursuit des recherches sur le rôle d'une protéine naturelle du cerveau dans les troubles de panique et de panique avec agoraphobie. Si vous souffrez d'attaques de panique, êtes agé(e)s entre 18 à 55 ans, et si vous n'êtes pas traité(e)s mais considérez suivre un traitement tout en participant à un projet de recherche, veuillez remplir le questionnaire ci-dessous et le faire parvenir à: **Kim; Clinique Externe de Psychiatrie; Hôpital St. Mary; 3830, avenue Lacombe; Montréal, Québec H3T 1M5.**

Nom:.....**Prénom:** .....
Âge:..... **No de téléphone:** .....
Adresse: .....
.....

Ouvrir la voie ferrée aux camions

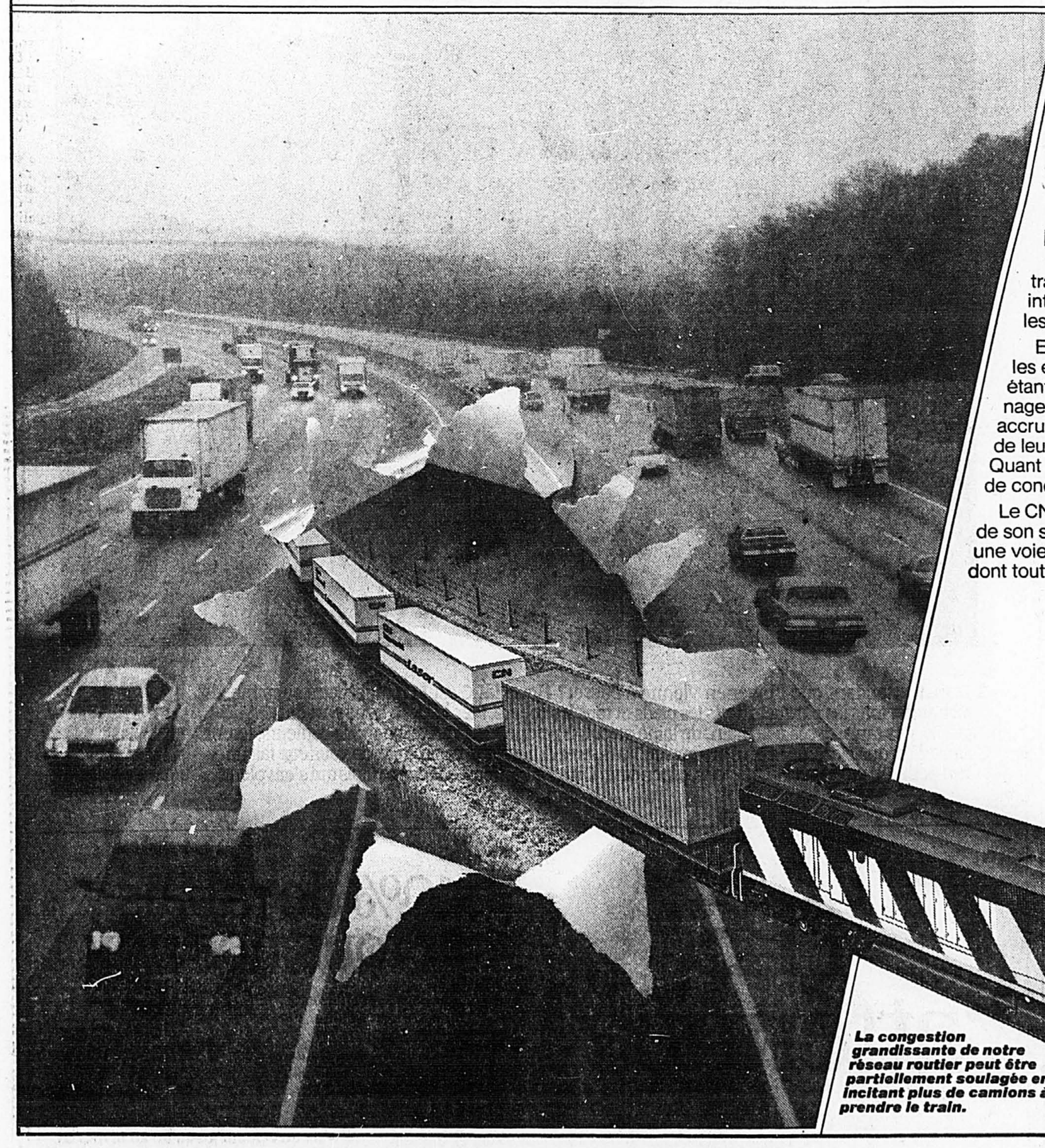

Parallèles à la plupart des grandes routes canadiennes, les voies du CN peuvent recevoir un trafic intense et dégager ainsi nos routes importantes.

Le tandem train-camions offre aux expéditeurs le double avantage de l'économie du rail sur longues distances et de la souplesse du camion pour la livraison et le ramassage à proximité.

Tout le monde profite d'un transport plus efficace.

Il est plus rentable et plus efficace de faire transporter 90 semi-remorques par un seul train intermodal du CN que de lancer 90 camions sur les routes déjà achalandées.

En ayant recours au service intermodal du CN, les expéditeurs réalisent des économies tout en étant mieux servis. Pour les entreprises de camionnage, cette décision se traduit par une productivité accrue de leur matériel roulant et une réduction de leurs primes d'assurance et de leur masse salariale. Quant au public voyageur, il bénéficie de conditions de conduite plus agréables.

Le CN met l'accent sur l'expansion et l'amélioration de son service intermodal afin d'offrir aux camions une voie prioritaire de tout premier ordre. Une voie dont tout le monde profite.

CN
À la hauteur de ses engagements.

La congestion grandissante de notre réseau routier peut être partiellement soulagée en incitant plus de camions à prendre le train.

10 3/8% IMBATTABLE!*

Banque Hongkong du Canada
Centre-ville • LaSalle • Laval • Longueuil • Saint-Léonard

*Intérêt annuel garanti sur échéance fixe de 3 ans ½. Termes de 6 à 60 mois, encaissables en tout temps. Ce taux peut changer sans préavis, mais nous garantissons des taux supérieurs à ceux annoncés par la Banque Royale, la Banque CIBC, la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Nationale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal, le Canada Trust, le Montréal Trust et le Trust Royal pour leurs REER à échéances fixes.

Le choléra relègue le Pérou au rang des pays misérieux

Agence France-Presse

LIMA

■ Le dernier bilan de l'épidémie de choléra au Pérou — près de cent morts et plus de 14000 cas recensés — indique que ce pays de 22 millions d'habitants se rapproche du quart monde, a commenté vendredi un médecin de la première zone contaminée, à Chimbote, port situé au nord de Lima.

Alors que les communiqués officiels quotidiens renouvellent les recommandations sanitaires draconiennes à la population, les autorités sont obligées d'enterrer les morts par choléra le plus rapidement possible, contrairement aux coutumes ancestrales incas qui veulent que les morts soient veillés pendant quatre jours, sur fond de fêtes funèbres.

«Dans les provinces du pays, les conditions pour le développement de l'épidémie sont réunies», a affirmé un spécialiste. «Il est ironique de dire a des mères de famille de bidonvilles qu'elles se lavent les mains, fassent bouillir l'eau, ou lavent les aliments, quand en fait il n'y a pas d'eau», a commenté Victor Peralta, sous-directeur de l'Hôpital Belen de Trujillo, capitale du département de La Libertad, à 420 km au nord de Lima.

Pour le moment, les autorités maintiennent toujours que le plancton contaminé des eaux du nord du Pérou est à l'origine de l'épidémie. Devant la panique contre les produits de la mer, les industriels et les hommes de la mer réclament aux organismes techniques compétents d'analyser 567 espèces marines, pour déterminer lesquelles sont encore consommables.

Si la situation actuelle se poursuivait pendant quatre mois, le Pérou perdrait cent millions de dollars, a dit Hernan Lanzara, directeur de l'Association d'Exportateurs. Il a précisé que des pays comme le Mexique, l'Argentine, le Japon et les Etats-Unis sont en train de prendre toutes les précautions nécessaires concernant les aliments péruviens d'exportation.

La mortalité infantile au Pérou est de 83 pour mille, alors que l'espérance de vie ne dépasse pas les 61 ans. Il y a moins de dix médecins pour dix mille habitants au niveau national et la capacité hospitalière est de 32 811 lits, selon des sources officielles. Douze millions de péruviens sont considérés officiellement comme étant en état de pauvreté critique.

Dans les pays limitrophes, l'Équateur n'écarte pas une fermeture des frontières pour éviter la contagion, a révélé vendredi le ministre de la Santé, Plutarco Naranjo.

Depuis deux semaines, la zone frontalière est en quarantaine et l'état d'urgence sanitaire a été décrété. Le président Rodrigo Borja a annoncé que des brigades de spécialistes en épidémiologie se trouvent à pied d'oeuvre à la frontière sud, notamment à Aguas Verdes, localité équatorienne la plus proche de Huaquillas (Pérou) où des cas de choléra ont été décelés.

En Bolivie, le gouvernement a pris des mesures aux frontières et des unités militaires y ont été affectées (Ceinture Rouge Sanitaire et Militaire).

Au Brésil, le ministre de la Santé, Alceni Guerra, a décidé de réactiver «la Commission nationale du choléra» qui ne s'était pas réunie depuis 1973. La Division nationale de vigilance sanitaire des ports, aéroports et des frontières, va commencer à inspecter les avions provenant de Guayaquil (Équateur) et de Luanda (Angola).

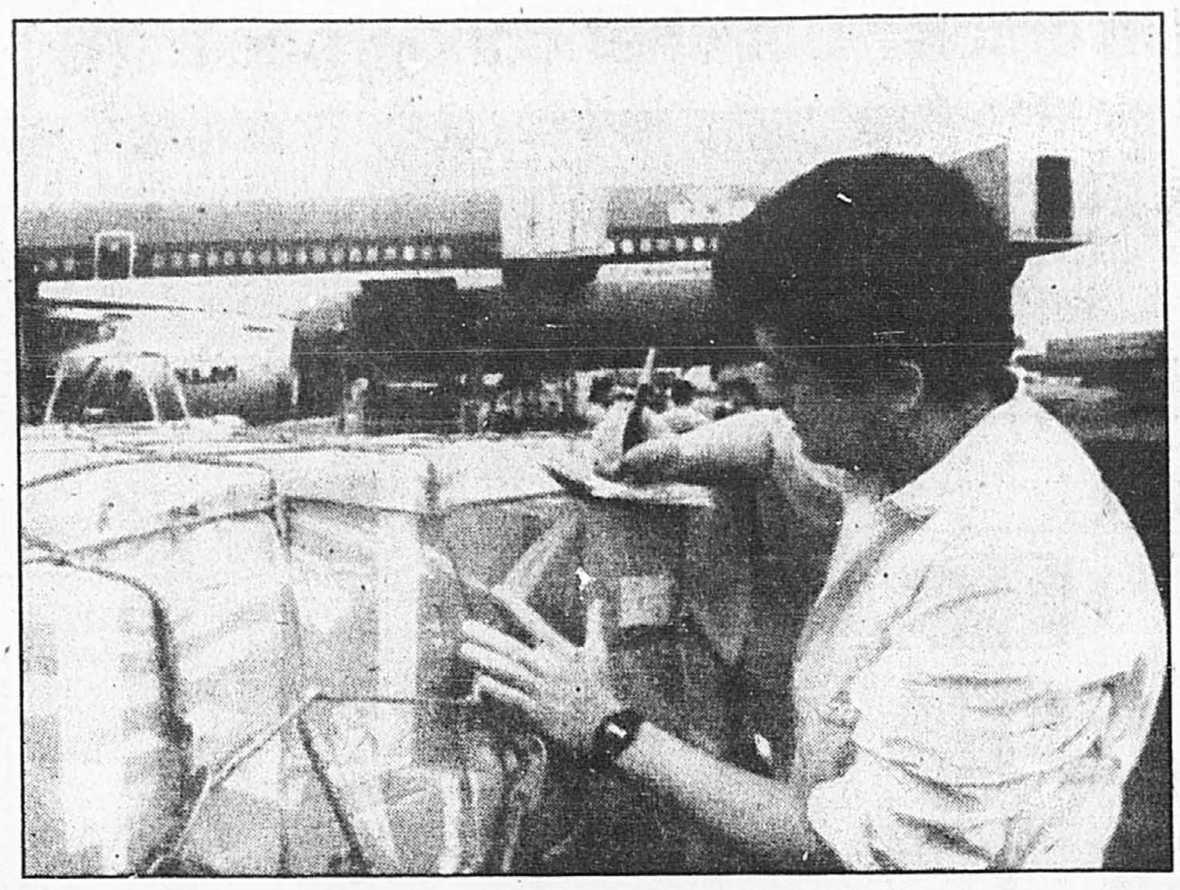

Un employé de l'aéroport fait le compte des médicaments (sérum et et antibiotiques) qui sont arrivés à Lima, hier, en provenance de pays européens. Il s'agit de dons envoyés pour contrer l'épidémie de choléra qui a fait jusqu'ici une centaine de morts. On compte actuellement 14 000 cas de recensés au Pérou.

PHOTO REUTER

J'Y COURS!

Avec les cours du soir offerts au Centre d'éducation permanente de McGill

Chacun de ces programmes comprend 10 cours obligatoires (30 crédit)

Certificat en comptabilité
Certificat en sciences immobilières appliquées
Certificat en système informatique
Certificat en gestion des services de santé et services sociaux
Certificat en gestion des ressources humaines
Certificat en vérification interne
Certificat en management
Certificat en marketing
Certificat en gestion des relations publiques
Certificat en transport

Demande d'admission / printemps – La demande doit se faire avant le 20 février

Plusieurs cours sont donnés en français

On peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec les conseillers pédagogiques au **398-6161.**

McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner

Un enfant de six ans normal.

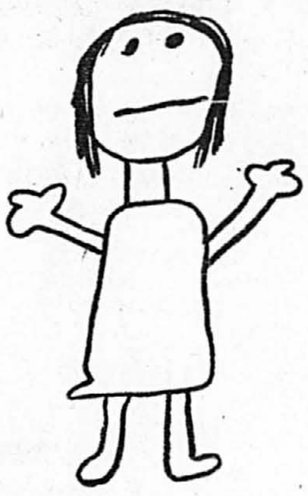

Ou presque.

Des centaines d'enfants souffrent d'une maladie qui change la couleur de leur peau et qui fait que leur corps devient un ennemi mortel.

Les maladies du foie sont maintenant au quatrième rang des maladies mortelles au Canada et leur incidence augmente. Grâce aux transplantations on réussit à sauver beaucoup d'enfants et d'adultes, mais il est impossible de satisfaire à tous les besoins.

Nous avons besoin de votre aide pour trouver un remède et redonner la vie à nos enfants.

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU FOIE

1320 Yonge Street, Toronto, Ontario M4T 1X2

Reconnu d'intérêt public no. 0367-151-13

Etes-vous là, tapi dans un coin?

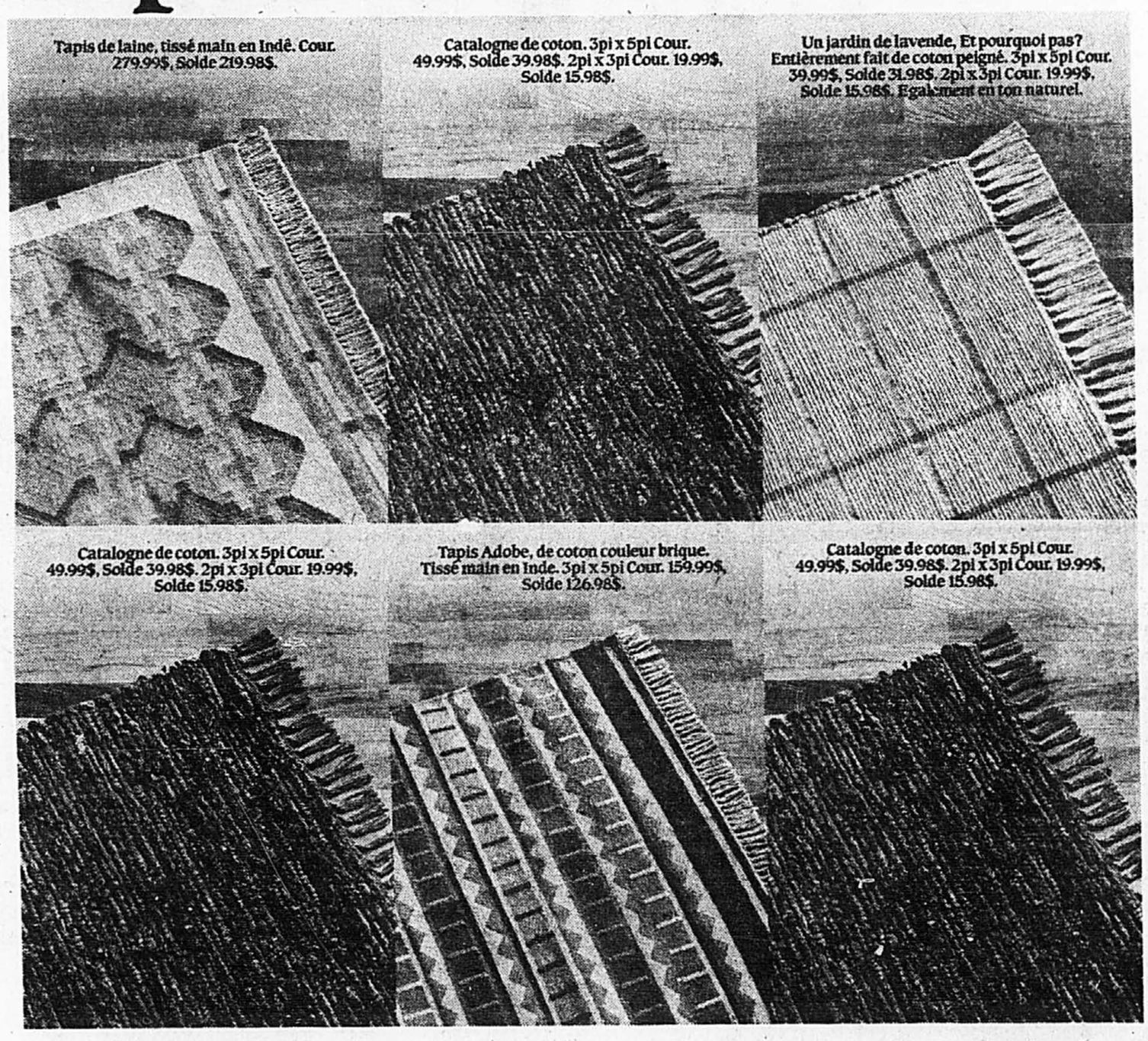

Transi, attendant que l'hiver en vienne à passer? Houp là! C'est le temps, cette semaine, de réchauffer tous les parquets, tous les pieds et tous les coeurs. Pier 1 fait sa large part de 20% de rabais. Ces tapis, tissés à la main, de laine ou coton peigné, dans un tel choix de couleurs, feront danser chaque pièce, de la cave au grenier. Vous serez si heureux, par la suite, de vous être fait un tout petit peu violence! Hâtez-vous, cependant. On a tous entendu parler de tapis qui s'envolent…

Pier 1 imports® Un monde à découvrir.

TPS "atténuée"

10% de rabais sur tous nos prix

Pendant que nous nous affairons à réétiqueter notre marchandise, Pier 1 vous laisse respirer.

Pour un temps limité, vous profiterez d'un rabais de 10% sur absolument tout, y compris les articles déjà en solde.

Pier 1 imports® Un monde à découvrir.

Prix en vigueur jusqu'au 28 février 91

Montréal: 6720, rue Saint-Hubert, 270-3054. **Westmount:** 4923, rue Sherbrooke ouest, 031-9128. **Brossard:** 5985, boul. Taschereau, 656-9383. **Laval:** 3485, boul. Cartier ouest, 681-4634. **Pointe-Claire:** 183, boul. Hymus, 603-1942. **Saint-Léonard:** 6839, rue Jean-Talon est, 256-5299. **Ottawa:** 1558, rue Merivale, 225-4790 ● 184, Rideau, 237-0133. **Au Québec:** lun.-mer.: 10 h à 18 h - jeu. et ven.: 10 h à 21 h - sam.: 10 h à 17 h. **Ottawa:** lun.-mer.: 10 h à 18 h - jeu. et ven.: 10 h à 21 h - sam.: 10 h à 17 h - dim.: 12 h à 17 h.

Vers la fin du mois de mars, surveillez bien l'ouverture de notre magasin le plus récent au 259, boul. Labelle, Rosemère.

PUBLIREPORTAGE

L'EXPO INTERNATIONALE DE LA POURVOIRIE '91

Le Super Show de la chasse et de la pêche

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER AUJOURD'HUI DANS La Presse